Ah ! si vous aviez ..... une PEUGEOT

Maison Eugène GERMAIN
AIX-EN-PROVENCE

55e Année. T. 109. — N° 13 Dimanche 27 Mars 1938

LE

PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

IMPÉRIAL M... 28 MAR 19... INSTITUTE

Fondateurs : L. DEGRULLY et V. VERMOREL

Anciens Directeurs : L. DEGRULLY et L. RAVAZ

Publié sous la direction de :

P. DEGRULLY

Professeur à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier
Propriétaire-viticulteur

Emm. DEGRULLY, Ingénieur agricole, Secrétaire de la Rédaction

Avec le concours de Professeurs de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier
de Directeurs des Services agricoles
de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologigues
d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

Le Progrès Agricole paraît tous les Dimanches
et forme par an 2 forts volumes
illustrés de nombreuses gravures en noir et de planches en couleurs

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France : Un an, **45 francs** — Pays étrangers, **100 francs**

Le Numéro : 1 franc

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, les demandes de renseignements, les échantillons, les Abonnements et les Annonces

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

1 *bis*, rue de Verdun, à MONTPELLIER

Chèques Postaux 786 Montpellier Téléphone : 41-47 (2 lignes)

Reproduction interdite

Levures Sélectionnées

L'Engrais "MACROGÈNE" est la fumure idéale de la Vigne
-: Rendements très augmentés, parfois doublés :-
MAISON EUGÈNE GERMAIN - AIX-EN-PROVENCE
Reg. Com. Aix 65-87

SPÉCIALITÉS ŒNOLOGIQUES
pour Traitements Préventifs et Licites des
Maladies des Vins
Reg. Com. 65-87

Examen gratuit des Échantillons de VIN
MAISON EUGÈNE GERMAIN
Sylvain GERMAIN, successeur
Ingénieur chimiste - Licencié ès sciences
Expert près les Tribunaux
AIX-EN-PROVENCE

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS & VITICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 F.

Siège social PARIS

USINE A BEAUCAIRE

Direction Technique agricole
1, rue Collot
MONTPELLIER
Téléph. : 22-73

Usine à
BEAUCAIRE
(Gard)
Téléph. 41

Engrais pour toutes cultures
Dosages et origines
des matières premières
garanties

ENGRAIS VITAM

Le SEUL assurant une NOURRITURE RATIONNELLE et INTENSIVE de la plante, à base de produits FERTILISANTS de PREMIÈRE VALEUR et d'AGENTS CATALYSEURS.

ENGRAIS SPÉCIAL contre

La BRUNISSURE de la Vigne

Fabrications d'engrais garantis suivant formules

Notice et renseignements sur demande

S'adresser aux agents locaux ou directement à Beaucaire (Gard) ou à M. P. Ballard
Directeur Technique de la S. P. C. I. V., 1, rue Collot, Montpellier.

PÉRA FRÈRES

FLORENSAC (Hérault)

FRANCE

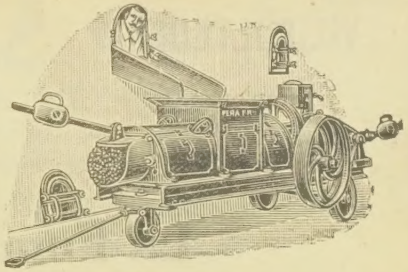

Déposée France et Étranger

Sulfateuse à grand travail

NOUVELLE CRÉATION — Breveté S. G. D. G.

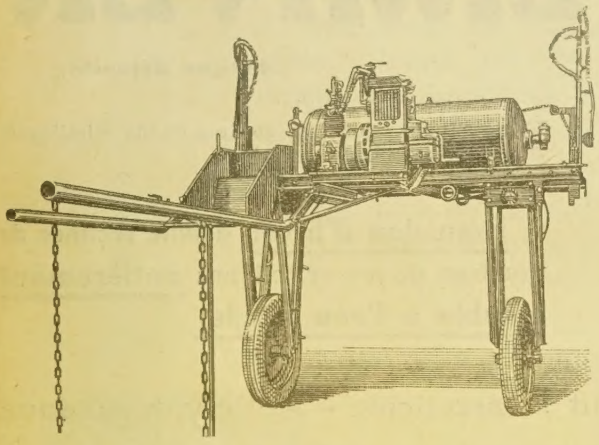

AIR COMPRIME

—

Sans bouteilles

—

Pression constante

—

Réglable à volonté

—

Aucune avarie n'est possible quelles que soient les omissions ou erreurs du conducteur.

Aucune possibilité de passage de liquide au compresseur.

SOUFREUSE - POUDREUSE

A MOTEUR

GRAND TRAVAIL TRAITANT 5 RANGÉES

DISTRIBUTION RÉGULIÈRE

A DÉBIT VARIABLE A VOLONTÉ

VITICULTEURS

employez

l'HIVER contre

La Fumagine de la Vigne

LE DERHIVER

(**Marque déposée**)

Dosage garanti :
70 o/o d'Huile rectifiée de goudron de pin sélectionné.
30 o/o d'Emulsifiant insecticide.

Emulsion d'hiver d'huile rectifiée de goudron de pin sélectionné **entièrement soluble à l'eau froide.**

Produit : Insecticide - Anticryptogamique
Mouillant
Pénétrant
Etalant
Adhérent

Les Dèrivés Résiniques et Terpéniques S.A.

Boîte postale n° 1 — DAX (Landes)

— R. C. Dax n° 4743 —

C. COQ & Cie

AIX-EN-PROVENCE

Maison fondée en 1816 par D. COQ

Les principaux progrès réalisés dans les installations mécaniques de Caves sont dûs à notre Maison.

En 1900. — Création de la porte de cuve à charnières devenue classique.

En 1902. — Création des pressoirs à vis à *claies multiples et mobiles.*

En 1904. — Création de pompes à vendange égrappée simplifiant les installations et permettant de remplacer les chaînes à godets et transporteurs, par de simples tuyaux desservant les cuves.

En 1909. — Création des premiers pressoirs hydrauliques à vin.

En 1924 — Création du « FOULOGRAPPE », le premier appareil à piston pour le transport de la vendange *non égrappée* dans les cuves.

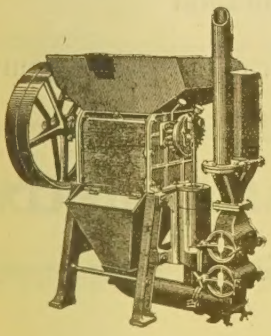

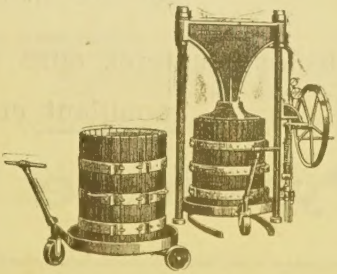

Le matériel de vinification COQ reste à la tête du Progrès

Agence de BÉZIERS : 33, Avenue du Maréchal-Foch

Contre **LA PYRALE**

et l'**ESCA**

Vous emploierez certainement le

PYRALIVORE DESFLASSIEUX

avec le **JET PINCEAU PYRALIVORE**

Breveté S.G.D.G.

dont vous pouvez **DECUPLER** les effets insecticides en l'additionnant de 50 grammes de

SULFOTERPEN D.X.

par 100 litres de solution

Vous augmenterez ainsi considérablement le pouvoir mouillant et pénétrant du

Pyralivore Desflassieux

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Société Anonyme des Produits Chimiques et Engrais de Bram

26, Rue Coste-Reboulh, à CARCASSONNE - Tél. 2-06

LE SOUFRE MOUILLABLE A L'EAU
AUX BOUILLIES

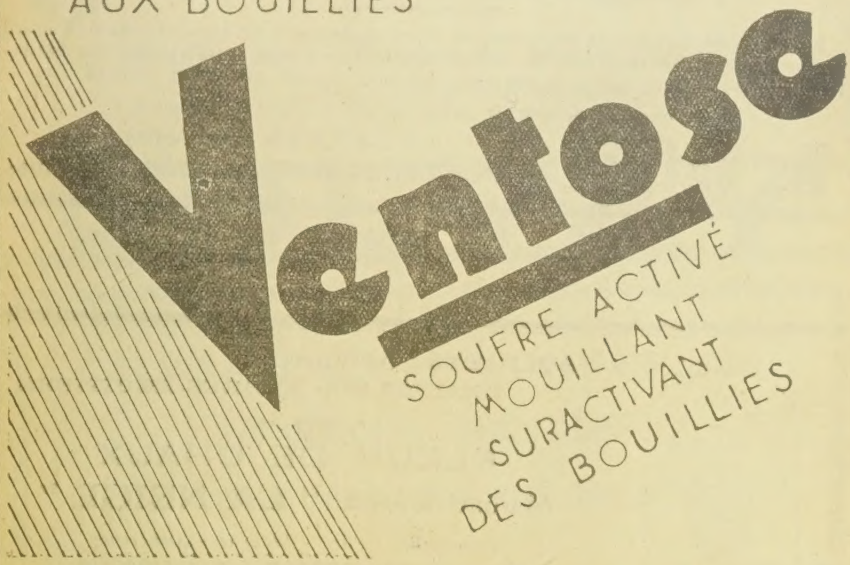

est le Soufre qui représente pour vous l'

EFFICACITÉ

VENTOSE assure une protection complète
et définitive de la vigne, car :

VENTOSE est adhérent et mouillant, il se fixe au feuillage et y demeure pendant toute la végétation.

VENTOSE est préparé avec les soufres les plus fins ayant subi un double traitement. La répartition par voie aqueuse d'un tel produit permet de couvrir toutes les parties de la souche.

VENTOSE est un soufre activé et un suractivant des bouillies.

VENTOSE assure la **parfaite homogénéité** des bouillies.

ETABLts LETELLIER

MONTPELLIER

PRODUCTEURS DIRECTS NOUVEAUX DE

SEIBEL

Produisent économiquement des vins de qualité

Lors du dernier Concours de Dégustation de Mâcon, tandis que le vin témoin provenant d'un cru moyen du Beaujolais était noté 15, des vins faits avec des SEIBEL : 9110 - 13666 - 7053 - 8745 - 10096 - 10878 et 7052 obtenaient respectivement les notes : 14 - 16 - 16 - 16 - 17 - 18 et 19.

Pour tous renseignements, notice et prix-courant, s'adresser à :

M. SEIBEL { *à* **AUBENAS** (Ardèche) *ou à* **MONTBOUCHER-s/-JABRON** (Drôme)

SULFATEZ VOS VIGNES
TRAITEZ VOS ARBRES FRUITIERS
avec la

FLEUR DE CHAUX

Marque déposée **" LA NEIGE "**

Impalpable - Pure - Blanche - Adhérente
Son emploi donne **ECONOMIE & EFFICACITÉ**

Société CHAUX et ENGRAIS du DAUPHINÉ
à **VOREPPE** (Isère) — Téléph. n° **5**

Remplacez traitements au soufre sur vignes
par le sulfocalcique THIOCAL, efficacité certaine et plus économique
En traitant sol vignes, arbres, maraîchères, rendements très accrus

BOUILLIE SULFOCALCIQUE CONCENTRÉE

" THIOCAL "

Garantie à 18 o/o de soufre des polysulfures
Produit anticryptogamique, insectituge, très fertilisant
des VIGNES, des ARBRES, des FRUITS MAGNIFIQUES
fabriqué par **BOZEL-MALETRA, 38, rue de Lisbonne - PARIS-8e**
Dépositaires dans tous centres agricoles
Demandez brochure et renseignements à F. MIR, agent dépositaire régional
11A, rue Haxo — MARSEILLE

CARBONATE DE SOUDE

Les bouillies au Carbonate de Soude SOLVAY sont économiques à l'emploi

SOLVAY

HYBRIDES × VINIFERAS

Créations récentes

de haute résistance aux maladies

SEYVE-VILLARD

HYBRIDEUR

à SAINT-VALLIER (Drôme)

Collection importante des meilleurs hybrides anciens et nouveaux
BOUTURES, RACINÉS et GREFFÉS DISPONIBLES

Catalogue adressé franco sur demande

Venir visiter du 1er au 20 septembre

MACCLESFIELD S^AM^ LA CORNUBIA BORDEAUX

BOUILLIE

MACCLESFIELD

15% de Cuivre pur

Ag. gén. : GARRIGUE & CHALLOU - Bordeaux-Béziers

CAROUBO

Caroubes de Candie concassées
et dénoyaudées en grumeaux et en farine
renfermant de 45 à 50 o/o de sucre pur

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NEOGUM
9, Rue Roux-de-Brignoles - MARSEILLE
USINE " MASSILIA "
Téléphone Dragon 69-51 - R. C. 19.741

SOIGNEZ ÉCONOMIQUEMENT ET EFFICACEMENT VOS VIGNOBLES avec

LES COLLOÏDES L. C. A.

PAROÏDIUM
-: Soufre en suspension colloïdale :-
GRIVER
Cuivre en suspension colloïdale

Ecrire à **M. ALLAN**
1, rue du Général-Thomières
BÉZIERS

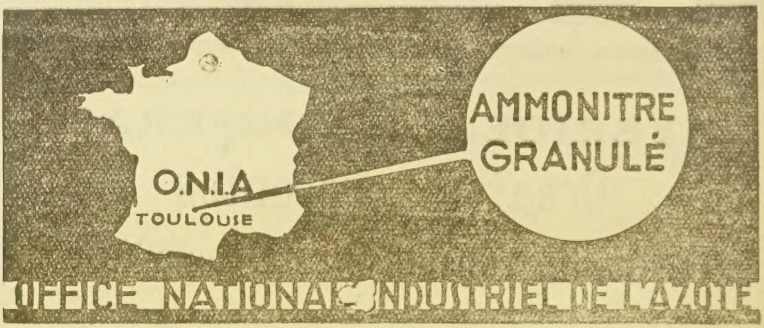

VITICULTEURS...

Pour produire bon marché, la culture superficielle, rapide, économique donnant des rendements supérieurs s'impose.

Mais elle ne peut être appliquée qu'avec des appareils conçus et construits pour elle.

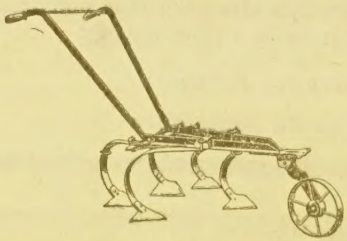

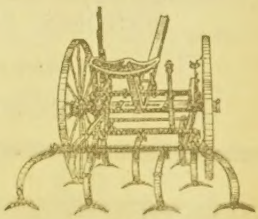

Vous les trouverez en toute grandeur et tout modèle aux :

Ateliers des CULTIVATEURS "JEAN"

à CARCASSONNE — 18, route de Toulouse

Brochures relatives à l'application de la méthode de culture "JEAN" et prospectus gratuits sur demande

Viticulteurs, Agriculteurs.

Pour lutter contre Cochylis, Eudémis, Carpocapse, Doryphore, etc..,
employez les meilleurs produits

Plombargine
Diplombine
Calarsine
Trucidor (poudre roténonée)

Contre les maladies cryptogamiques

Permanganate de Potasse agricole

Seul curatif de l'Oïdium

Ajoutez-en 125 gr. par hecto à vos bouillies cupriques,
vous en renforcerez l'action contre le Mildiou.

SANS RIVAL POUR LES TRAITEMENTS D'HIVER

Société des Usines Chimiques RHONE-POULENC
21, Rue Jean-Goujon — PARIS (8e)

Viticulteurs-Propriétaires !

Plus de soufrages, plus de sulfatages onéreux qui ruinent votre budget

Assurez vos récoltes en remplaçant vos Viniferas par les nouveaux hybrides sélectionnés qui seuls vous donneront la couleur et l'alcool qui vous manque, en vous laissant chaque année un bénéfice raisonnable.

Si vous manquez de couleur :

Plantez SEIBEL 8357, le plus gros teinturier connu à ce jour

Son pouvoir colorant d'un beau rouge vif et non bleuâtre est au moins dix fois supérieur aux plus gros teinturiers connus à ce jour.

D'une vigueur extraordinaire, peut se planter direct pour remplacement ou greffés sur tous les porte-greffes usuels Lot : 3309, 161-49, etc...

Indemne sans traitements — Echantillons de vin sur demande

Si vous manquez d'alcool :

Plantez SEIBEL 11.803 greffés.

Raisins et grains de l'Aramon, mais avec 12° à 14° d'alcool.

Ainsi que d'autres variétés très intéressantes tel que : **2007 — 4643 — 5455 — 6905 — 7053 — 8357 — 8745 — 8916 — 10096**, etc., greffés, racinés et boutures.

Ainsi que les nouveaux **SEYVE-VILLARD 12-417. 12-426**, etc...

Demandez renseignements et prix courant envoyé franco à :

M. Jean MALOD

Viticulteur-Pépiniériste

MONTELIMAR (Drôme) — *Maison de confiance*

Pépinières sous le contrôle du Service phytopathologique

Télégrammes : MALOVIGNES-MONTÉLIMAR — Téléphone : 2-57.

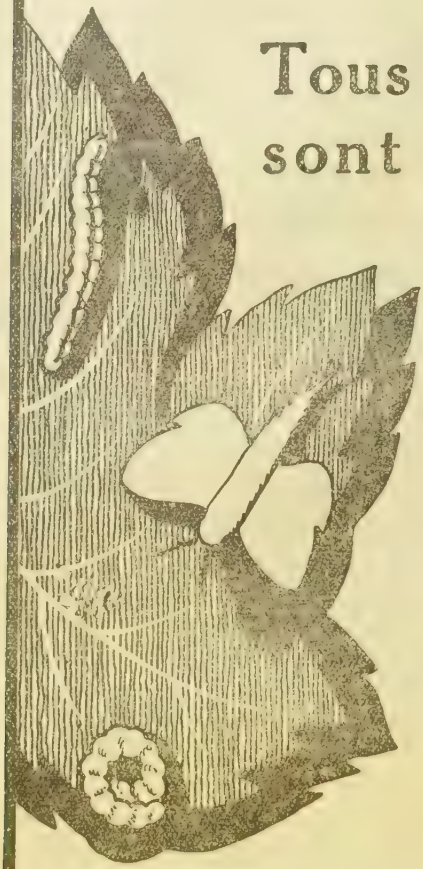

Tous les insectes sont détruits...

radicalement par le Triarsène (acéto-arsénite de cuivre combiné à l'arséniate di-plombique).

Les insecticides arsénicaux qui composent notre produit ont été choisis parmi les plus puissants, et du fait même de leur association, leur pouvoir insecticide se trouve remarquablement renforcé.

Jusqu'à la véraison, vous pouvez employer le

TRIARSÈNE

spécialité de la
LITTORALE - BÉZIERS

LA LITTORALE
BÉZIERS

55e Année. — N° 13 27 Mars 1938

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

A. Bonnet. — Chronique. — Viticulture, fructiculture suisses et la Station d'essais de Lausanne. — Encore les gelées d'hiver. — Premières gelées printanières. 297
N. — A nos abonnés (France-Colonies) 301
J.-L. Vidal. — Pour faciliter l'enracinement des boutures de vigne..... 302
J. Vercier — Le fraisier. Culture, production, vente et industrie de la fraise... 305
Paul-G. Favard. — La lutte contre le Doryphore..... 309
Pierre Larue. — Du Berry au Tadla..... 313
Questions diverses. — Le maïs-fourrage (E. Clanet) 315
Informations et Communications des Sociétés agricoles. — Société départementale d'encouragement à l'Agriculture de l'Hérault. — A l'Académie d'agriculture 315
Bibliographie. — P. Renard. Le guide de la fermière (G. Buchet)..... 318
Calendrier des manifestations agricoles et viticoles 318
Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

CHRONIQUE

Viticulture, Fructiculture Suisses et la Station d'essais de Lausanne

Parmi les Etablissements étrangers de recherches scientifiques et pratiques orientées vers la viticulture et les diverses autres branches de l'agriculture, il en est un dont les travaux annuels méritent d'être connus de ceux qui s'intéressent vraiment aux choses de la profession viticole ou agricole qu'ils exercent.

C'est de la Station fédérale d'essais viticoles de Lausanne que nous voulons parler. Elle est dirigée avec une rare maîtrise par M. le docteur Faës à qui une compétence incontestée, doublée de modestie et d'affabilité a valu l'estime et la considération de tous ceux qui, dans son Pays, dans le nôtre et dans l'Europe entière, s'intéressent à la science agricole et s'appliquent à la faire progresser.

Une très vieille amitié lie la Direction du *Progrès* et l'auteur de ces lignes à M. Faës, et cela nous met tout à fait à l'aise vis-à-vis de lui, pour entretenir brièvement nos lecteurs des travaux et recherches qui s'effectuent sous sa haute autorité.

La publication du rapport annuel 1936 de la Station de Lausanne [1] nous en fournit l'agréable occasion, persuadé de l'intérêt général que

(1) Annuaire agricole de la Suisse. Rapport annuel 1936 par le docteur H. Faës.

présentent les résultats des travaux de cette station au cours de cette année 1936.

L'activité de son directeur et de ses collaborateurs immédiats s'exerce normalement à la fois dans les laboratoires et dans les champs, et tout ce qui, en général, résulte des recherches effectuées dans les premiers fait l'objet d'un contrôle, d'une vérification pratique rigoureuse, d'une application très étendue dans les seconds.

Cela donne une valeur particulière aux travaux dont il s'agit, dont toute la Suisse est appelée à bénéficier.

C'est le domaine de Pully, aux portes de Lausanne, avec ses dépendances, qui sert surtout de champ d'expériences immédiat de la station ; mais, en réalité, c'est la Suisse entière qui en constitue le vrai champ d'études et d'essais depuis qu'elle est devenue fédérale.

Le rapport de 1936 constate la difficulté de défense de la vigne contre le mildiou en cette année, dont l'été exceptionnellement pluvieux a été si favorable au développement de la maladie. Un peu de récolte n'a pu être préservé qu'au prix d'un gros effort et d'une énorme dépense.

On peut y lire aussi un exposé des expériences qui furent faites le 15 décembre 1936 en vue de la recherche d'un procédé par réchauffement de l'air, propre à éviter les effets des gelées de printemps ou à les atténuer.

Ces essais, contrôlés avec toute la rigueur nécessaire, avaient pour base l'emploi de chaufferettes au mazout de modèles divers ; ils permirent de mesurer exactement pour chaque type de foyer expérimenté, l'accroissement de la température constaté dans la zone et à la hauteur à protéger.

Cet accroissement fut jugé suffisant dans certains cas, pour justifier l'application du procédé dans les régions où les gelées de printemps exercent souvent de grands dommages à la vigne et aux cultures fruitières plus spécialement.

Les essais poursuivis en 1936 sur l'amélioration de la réussite des greffes-boutures sur sujets à sang de Berlandieri ont mis en relief l'influence favorable du trempage prolongé des boutures porte-greffes avant le greffage, et d'arrosages répétés sitôt après la plantation.

Ainsi, pour la variété 5 BB, le pourcentage de réussite passe de 6 pour cent dans le greffage sans trempage, à 18 pour cent avec trempage pendant 24 heures, à 27 pour cent avec trempage pendant 48 heures, à 30 pour cent avec trempage pendant 10 jours.

Dans une autre série d'essais identiques, mais avec arrosage de la pépinière pendant 8 jours consécutifs, les pourcentages de réussite deviennent respectivement 14 o/o, 22 o/o, 32 o/o, 32 o/o.

C'est dans les deux cas, l'imbibition maximum qui conduit au meilleur résultat.

Ces chiffres sont à méditer par tous ceux — et ils sont nombreux — qui se livrent au greffage des porte-greffes Hybrides de Berlandieri.

La maladie du *Coître* ou *Rot blanc*, assez fréquente dans le vignoble suisse, est depuis fort longtemps l'objet d'études très suivies à la station de Lausanne. La recherche de la vitalité des organes reproducteurs du champignon qui occasionne cette maladie y est particulièrement poursuivie depuis près de 20 ans.

M. Faës a expérimentalement démontré, en 1936, que des grains malades conservaient, après 17 ans, la faculté de donner naissance à des spores bien vivantes et, par conséquent, de reproduire la maladie.

Pour la première fois, en 1936, le Rot blanc a été observé en Suisse, sur des sarments de vignes américaines ; en France, nous avons eu l'occasion assez fréquente de semblables observations dans les cultures de pieds-mères en terrains siliceux et frais de la région nord du Gard.

La culture des arbres fruitiers, la sélection des meilleures variétés, l'étude des moyens de défendre leurs productions contre leurs ennemis sont l'objet de recherches constantes dans les champs d'essais de la station fédérale, grâce auxquelles des progrès considérables ont été réalisés depuis quelques années : l'énorme extension des cultures fruitières, dans le Valais notamment, leur magnifique ordonnance, en sont le résultat.

L'étude des moyens propres à assurer la conservation et le parfait état des fruits est aussi dans le programme des travaux de la station de Lausanne ; un fruitier modèle y est affecté. Une cire spéciale (Cirfruit), dont la composition a été déterminée à la suite de nombreux essais, assure aux fruits qui en sont enduits une longue et parfaite conservation.

Le rapport de 1936 mentionne encore une foule de travaux sur la vigne, le vin, sur les diverses autres productions suisses, travaux qui témoignent de l'activité éclairée, de l'application disciplinée, de la compétence des collaborateurs dont le Directeur de la Station fédérale a su s'entourer depuis de longues années.

Parmi ces travaux, ceux qui se rapportent à la recherche et à l'étude des cépages Vinifera et des Producteurs directs, capables de produire du bon vin rouge de consommation courante, nous paraissent mériter, de notre part, une particulière attention.

Il faut se rappeler, en effet, que si la Suisse produit en assez grande abondance du vin blanc, du vin de qualité en général, avec son généreux Fendant (Chasselas), elle ne récolte que fort peu de vin rouge de consommation courante ; que, de ce fait, elle doit importer jusqu'ici

une quantité importante de ce vin, soit de France, d'Italie ou d'Espagne.

Aussi, de plus en plus, elle tend à produire sur son propre sol, ce vin rouge ordinaire, mais de bonne qualité, dont le travailleur a besoin à chacun de ses repas.

Pour des raisons faciles à deviner, elle a surtout désiré l'obtenir des Producteurs directs, et c'est la station de Lausanne qui s'est appliquée à déterminer les variétés les plus aptes à produire le type de vin rouge recherché.

Parmi les innombrables variétés déjà étudiées dans les champs d'essais, trois seulement ont été retenues par elle jusqu'ici, dont le mélange des raisins à la cuve a donné le produit répondant à la qualité désirée. Seules, ces trois variétés, non définitives d'ailleurs, ont leur culture autorisée; de ce fait, le jeune vignoble rouge suisse n'est pas encombré des centaines de variétés disparates et souvent sans mérites réels qui encombrent déjà et... déshonorent tant d'autres vignobles européens.

Aux trois variétés dont la culture est ainsi seule autorisée, sous le contrôle de l'Etat, s'en ajouteront sans doute d'autres dont la station fédérale poursuit l'étude et l'expérimentation avec la rigueur, la méthode, l'esprit scientifique et pratique qui président à tous ses travaux.

Parallèlement à la recherche de bons Producteurs directs, l'étude se poursuit sur des cépages Vinifera propres à la production de vin rouge de bonne qualité courante dont la Suisse a besoin.

C'est donc à réduire ses importations de vin rouge qu'elle tend, et cette considération ne saurait laisser indifférents les Pays viticoles qui, comme le nôtre, ont été jusqu'ici les fournisseurs de la nation amie voisine.

Encore les gelées d'hiver

Du département de l'Hérault, nous sont aussi parvenus des ceps détruits par les gelées intenses de cet hiver.

Mais il s'agit cette fois de tous jeunes sujets, de greffes sur place de l'année, splendides de développement, de puissance, d'aspect général.

Les bourgeons sont morts, les tissus libériens de la tige encore mal protégés dans ces jeunes ceps par une écorce de faible épaisseur, sont actuellement de couleur brune, au lieu d'être d'un vert vif et saignant; le bois lui-même meurt en se desséchant progressivement, témoin la fente longitudinale qui se manifeste sur presque toute la longueur du greffon vieux d'un an.

Le plantier dont il s'agit était extrêmement vigoureux; les bois ont moins complètement mûri que sur les ceps âgés dont la végétation plus

tôt arrêtée, a permis un aoutement plus complet ; ils ont été plus sensibles à l'action des basses températures subies et ils ont gelé.... en assez grand nombre, paraît-il.

Que faire actuellement en pareil cas ? Attendre que la végétation nouvelle se soit manifestée sur les ceps préservés, puis regreffer les sujets qui ne donnent pas signe de vie. Car le porte-greffe est certainement vivant au-dessous du greffon mort ou mourant.

Ce n'est point l'heure de parler de soins à donner aux jeunes greffes sur place avant l'entrée de l'hiver, mais il est fort probable que si un buttage soigné, si souvent conseillé pour cette sorte de greffes, avait été exécuté avant l'hiver dans le plantier qui nous occupe, les dégâts qu'il a subis par la gelée auraient été évités.

Il ne sera donc pas inutile de revenir en temps opportun sur cette élémentaire précaution.

Premières gelées printanières

Avec une avance appréciable sur la date habituelle, les premières gelées viennent de se produire, et, fait un peu anormal, ce n'est pas dans la région où d'ordinaire, la vigne entre le plus tôt en végétation, mais dans l'Aude, à Sigean, à Coursan, Fleury et bien d'autres localités du même département que la gelée blanche de la semaine dernière aurait déjà occasionné des dégâts.

L'Hérault n'en a pas encore souffert, et il le doit sans doute à un retard de végétation appréciable, provoqué par l'extrême sécheresse qui continue à y régner depuis de nombreux mois.

N'empêche que les risques de gelée vont être grands désormais, dans tout le vignoble : donc, il importe de prendre des dispositions pour les atténuer, là surtout où ils sont le plus à redouter.

A. Bonnet.

A nos abonnés

(FRANCE-COLONIES)

De sa fondation jusqu'à la loi du 25 juin 1928, le prix de l'abonnement du «Progrès agricole et viticole» était resté invariablement fixé à douze francs, soit un franc par mois : mais il s'agissait du franc de la loi du 17 Germinal an XI, autrement dit de cent centimes or.

Sous l'influence de la loi de 1928, qui ramenait le franc à vingt centimes or, *l'amputant ainsi des quatre cinquièmes de sa valeur, il fallut songer à augmenter le prix du Progrès.*

Pour équivaloir exactement à la perte subie, le rajustement compensateur aurait dû s'établir dès cette époque à soixante francs, mais soucieux des intérêts des lecteurs, il fut décidé de porter le prix à quarante cinq francs seulement, soit trois francs soixante quinze par mois.

Et certes, bien que modique, ce prix aurait pu être maintenu longtemps encore, si n'étaient intervenues presque simultanément, d'une part la dévalorisation du franc à treize centimes or *(0 fr. 1333). (Loi du 1er octobre 1936) d'où il résulte que la somme en or versée actuellement par un abonné n'est plus que 45 × 0,1333 ou 5 fr. 985, la moitié du prix d'avant-guerre ; d'autre part les charges issues de la législation sociale qui entraînent pour la presse, par rapport à mai 1936, les accroissements suivants :*

Imprimerie 75 o/o ; Papier 100 o/o ; Photogravure 62 o/o ; Tarifs postaux 200 o/o ; Tarifs télégraphiques 300 o/o.

La répercussion de toutes ces mesures compromet gravement l'équilibre du budget du « Progrès Agricole et Viticole » *qui tient essentiellement à conserver sa présentation d'antan, avec ses gravures et ses planches en couleurs toujours si appréciées, et le Conseil d'Administration se trouve dans l'impérieuse nécessité d'envisager pour l'avenir le relèvement du prix du journal.*

Ainsi à partir des 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ce prix sera augmenté par tranches de cinq francs, soit successivement : cinquante, cinquante cinq et soixante francs *et en définitive le* « Progrès » *ne reviendra qu'à* cinq francs par mois, *c'est à-dire aux deux-tiers du prix de sa valeur primitive.*

Nous voulons espérer que nos lecteurs accepteront ce léger sacrifice et donneront ainsi une nouvelle preuve de l'attachement à leur journal, *qui reste leur* conseiller et leur guide à titre gracieux, *ainsi que le défenseur de la propriété individuelle et des libertés qui leur sont chères.*

POUR FACILITER L'ENRACINEMENT DES BOUTURES DE VIGNE

Sous un titre semblable, s'appliquant à toutes plantes herbacées ou ligneuses, dans un article signé B. et A. B., il est signalé, dans le *Progrès agricole et viticole* du 20 février 1938, le très grand intérêt que peuvent présenter des essais d'application au bouturage des vignes réfractaires à l'enracinement de certaines hormones végétales désignées sous les noms « d'auxines » et « d'hétéro-auxines ».

A la lecture d'un travail de M. Dufrénoy, paru de mai à août 1937

dans les *Annales agronomiques* (1), et d'une note de M. Joseph Lefèvre, présentée à l'Académie des sciences à la séance du 5 juillet 1937 (2), il nous est également et aussitôt apparu tout le parti que la viticulture pourrait sans doute retirer de la mise en œuvre des activités particulières rhizogènes que ces substances confèrent aux cellules génératrices des racines dans le bouturage des vignes réfractaires, telles que le Berlandieri et ses hybrides.

Et nous avons pris des mesures pour la mise en route d'expériences d'application de ces données physiologiques nouvelles.

Fig. 1. — *Boutures de Chasselas.* — A gauche : trempées dans l'eau pure. A droite : trempées 192 heures, à partir du 14 décembre 1937, dans une solution du produit essayé, à 1 1/2 o/o.
(Photo Jean Lafon, prise fin janvier 1938).

Dès le 14 décembre dernier, les essais suivants ont été réalisés en serre chaude.

Un certain nombre de boutures de Chasselas, de Seibel n° 4986 (3) et de Berlandieri Lafont n° 9 ont été mises à tremper, sur une longueur de cinq à six centimètres, par leur base, dans des solutions d'une substance rhizogène contenue dans une préparation spécialisée. Des lots de

(1) J. Dubrénoy. — Les Phytohormones. *Annales agronomiques*, n°s 3 et 4, mai-juin et juillet, août 1937.

(2) Joseph Lefèvre. — Renversement de polarité provoquée dans les boutures de Salix. *C. R. Ac. des Sciences*, t. 205, 5 juillet 1937.

(3) Le Seibel 4986 est un cépage qui s'enracine mal, quoique mieux que le Berlandieri.

ces boutures ont été respectivement soumis à des trempages dans des dilutions de ladite spécialité à 1 pour 100, 1,5 pour 100 et 2 pour 100.

Certains lots sont restés à tremper 72 heures ; d'autres, 140 heures ; et d'autres, enfin, 192 heures.

Parallèlement aux boutures soumises à l'action des auxines, des lots de boutures semblables ont été trempés dans l'eau de source.

Après trempage, les boutures de chaque catégorie ont été divisées en deux parties : l'une, plantée dans des pots à fleurs pleins de terreau ; l'autre, placée dans des bocaux de verre contenant de l'eau de source

Fig. 2. — *Boutures de Chasselas des mêmes lots.* — A gauche : trempées dans l'eau. A droite : trempées 192 heures dans la solution à 1 1/2 o/o de la spécialité rhizogène.
(Photo Jean LAVON, prise le 25 février 1938).

renouvelée de temps à autre, où il est possible d'assister à la naissance des racines et de suivre leur évolution.

Le tout fut maintenu en serre chaude, comme annoncé plus haut.

Ces expériences préalables avaient pour but de rétrécir le cercle de nos incertitudes pour déterminer les marges les plus propices de concentration des solutions d'auxines à utiliser dans le cas spécial des vignes étudiées, et de la durée de trempage des boutures afin de pouvoir, à la période normale du printemps, reprendre, dans des conditions plus servées se rapprochant davantage de la pratique courante, d'autres expériences plus amples avec plusieurs spécialités différentes.

Toutes les boutures sans distinction ont mis longtemps à entrer en végétation.

Mais, dans la deuxième quinzaine de janvier, les premières racines se sont montrées dans le lot de boutures de Chasselas ayant trempé pendant 192 heures dans la solution d'auxine à 1,5 pour 100 de la spécialité utilisée.

Les racines de ce lot ont constamment maintenu leur avance.

Les photographies des figures 1 et 2 montrent : la première, l'état comparatif des boutures témoins et des boutures traitées à la date de fin janvier ; la deuxième, le même état comparatif au 25 février.

A ce jour, 25 février, ni les boutures traitées, ni les non traitées de Berlandieri et de 4986 n'ont encore émis de racines. Leur entrée en végétation a été beaucoup plus tardive que celle des boutures de Chasselas.

Nous ferons connaître la suite de nos expériences qui semblent bien constituer, pour la question qui nous intéresse du bouturage de la vigne, des prémices positives.

Bois-Charente, 25 février 1938.

J.-L. VIDAL,
Directeur de l'Institut des recherches viticoles de la fondation Fougerat.

LE FRAISIER [1]

CULTURE, PRODUCTION, VENTE ET INDUSTRIE DE LA FRAISE

La durée de la plantation peut être limitée à 3 ans si la vigueur semble fléchir ; elle peut être de quatre ans et plus encore lorsque la végétation se maintient, bien soutenue par une culture et une fumure rationnelles.

Nous avons pu rencontrer des plantations de 8 et 10 ans dans la région lyonnaise ; d'autres approchant de 20 ans dans la banlieue de Carpentras. Mais ces exceptions, dont semblaient d'ailleurs très fiers les propriétaires, n'ont modifié en rien notre façon de voir. Dans les vieilles plantations où les vieux pieds abondent malgré l'utilisation progressive de pieds plus jeunes, où les racines finissent par constituer en terre un réseau uniforme que des engrais parviennent difficilement à alimenter, où les binages et sarclages sont rendus difficiles et sommaires, la production est forcément réduite dans des proportions considérables. On récolte des fraises, certes ! mais le profit serait tout autre pour les cultivateurs auxquels nous faisons allusion s'ils s'attachaient à renouveler tous les trois ou quatre ans au maximum leurs plantations.

Quels sont les terrains les plus favorables au fraisier ? L'expérience a démontré depuis longtemps que les sols perméables, profonds et meubles, riches en sels de fer sont en général excellents pour toutes les variétés. Les sables gras, les terres d'alluvions, le granit pourri des monts du Lyonnais et en général tous terrains siliceux à réaction légè-

(1) Voir p. 283.

ÉCHANTILLONS de quelques types de terres affectées à des cultures de fraisiers	ANALYSES PHYSIQUES									ANALYSES CHIMIQUES (POUR MILLE DE TERRE FINE)				
	Terre fine	Cailloux	Gravier	Sable siliceux grossier	Sable calcaire grossier	Sable siliceux fin	Sable calcaire fin	Argile	Humus	Azote	Acide phosphorique	Potasse	Carbonate de chaux	Magnésie
Terre de Verrières (Seine-et-Oise)	535.9	464.1		495	traces	457.2	traces	37.5	9.8	1.21	0.87	1.56	7.50	0.65
Terre du bois de Verrières	514.5	485		747	—	238	—	12.3	1.5	0.82	0.12	0.85	0.70	0.32
Terre de jardin (Dijon)	722.5	128.6	148.9							6.2	4.2	2.26	334.27	2.48
Terre de Carpentras (anciennes garrigues)	576.5	305				290	120	558	32	1.1	1.02	1.64	70	
Terre de Sorgues	595	380				181	90	699	30	1.08	0.75	1.36	50	
Terre de Côte-d'Or (sables argileux)		0	1	760	1.2	173.5	23	37.9	4.4	0.63	0.72	0.65	2.63	0.45
Terre de l'Yonne sables légers (sables verts)		0.5	3	867.8	0.2	109.1	1.9	18.3	2.7	0.39	0.35	0.32	1.18	0.73

rement acide, les défriches, toutes les terres anciennement en vigne, graveleuses même, sont favorables aux fraisiers.

L'excès de calcaire occasionne souvent la chlorose ; l'excès d'argile détermine une langueur excessive dans la végétation ; l'humidité du sol conduit à la pourriture des racines et aussi à celle des fruits.

Les terres légères favorisent la précocité et, au contraire, les terres fortes conduisent à une maturité retardée.

Le tableau des analyses ci-dessous donnera un aperçu de la diversité de constitution de quelques-uns des terrains affectés à d'importantes cultures de fraisiers.

Tous les climats français sont favorables à la production de la fraise, mais dans le midi, où le soleil d'été risque de détruire particulièrement les pieds, l'arrosage par irrigation est indispensable.

Toutes les *expositions* sont à la rigueur utilisables, au moins en culture familiale. En culture commerciale ou industrielle, ce sont les coteaux exposés au sud, au sud-est ou au sud-ouest, mais aussi les plateaux peu élevés et les vallées larges et fertiles qui méritent d'être affectés à la production de la fraise. Meilleure est l'exposition et plus chaud est le terrain, plus il faut s'attacher à y cultiver des variétés hâtives dont la vente est tout particulièrement lucrative.

Dans les situations trop ventées, les plantes souffrent en hiver d'un froid accru par la violence du courant d'air, tandis qu'en été les fruits se forment mal ou se dessèchent sur pied sous l'action des courants d'air chaud.

Les plaines et les vallées fournissent des fruits de pleine saison ; les terrains exposés au nord contribuent à retarder sensiblement la maturité ; ils conviennent aux variétés tardives dont les fruits mûrissent de la sorte à une date extrême parfois favorable à la vente.

Les cultivateurs qui jouissent d'un terrain fertile, profond ou arrosable, parfaitement abrité du nord et de l'ouest par une falaise (ou son équivalent), peuvent, au pied de celle-ci, prétendre récolter, avec huit ou dix jours d'avance, des fraises précoces ; ils ont aussi la possibilité de pratiquer en pareil cas, aisément et avec un plein succès, une « culture hâtée » en utilisant des châssis vitrés ou simplement des claies destinées à couvrir les fraisiers la nuit. Nombreux sont les propriétaires qui, ayant suivi nos conseils, ont vendu ainsi toute leur récolte plus du double de ce qu'ils en retiraient auparavant lorsqu'ils procédaient à une culture banale au milieu de leurs enclos.

La fumure à incorporer au sol avant la plantation, à l'occasion du défoncement, mérite d'être assez abondante ; elle a pour but, en effet, de mettre pour plusieurs années, à la disposition des racines, des réserves nutritives dans lesquelles elles puiseront largement. Cette fumure initiale peut être, en principe, représentée pour un are de terrain par : 450 à 500 kgr. de fumier décomposé, 10 kgr. de scories et 6 kgr. de sylvinite. Elle est valable pendant un an dans un sol de qualité moyenne ou très perméable ; deux ans lorsque le terrain est fertile par origine.

Après la première récolte, s'il est besoin, et à plus forte raison après celles qui suivent, il y a lieu de fournir, chaque automne, aux plantes une légère fumure « de restitution » destinée à compenser l'épuisement du terrain par la récolte enlevée. On enfouira par exemple (par are, en

décembre) : soit 150 kgr. de terreau ou de compost et 3 kgr. de phosphate d'ammoniaque ; soit 12 kgr. de guano et 1 kgr. de sulfate de potasse

L'emploi d'un engrais à base d'humus est toujours préférable. Quand cet élément fait défaut et que seuls des engrais minéraux sont appliqués, les plantes ont une tendance à être assez fortement frappées de dégénérescence et les fruits supportent moins bien les manipulations.

La nature physico-chimique du sol joue un rôle sur la qualité des fruits ; mais la nature des engrais employés modifie également, dans un

Fraise Noble Laxton.

sens ou dans un autre, la richesse en jus, en sucre, en acidité ou en parfum, en même temps que le poids de la récolte ; ils influencent même la précocité (1).

Un excès d'azote peut entraîner une pourriture des fruits du fait d'un développement exagéré du feuillage, surtout en année humide. Un excès de potasse risque de brûler les racines ou d'accroître un peu trop la proportion du jus contenu dans les fruits. La présence d'engrais phosphaté tend à restreindre la quantité de ce jus et, partant, à rendre les fraises plus résistantes au transport.

L'alternance des cultures s'impose. — Partout où ce fruit est produit depuis un assez grand nombre d'années, l'absence de parcelles de terrain vierge rend difficile et aléatoire sa culture ; les plantes n'ont pas une vigueur soutenue, beaucoup d'entre elles sont frappées de dégénérescence ; les feuilles comme les fruits restent en partie petits et durs ; dès la troisième année qui suit la plantation, la majorité des pieds donnent l'impression qu'ils sont « usés ».

Si, dans un terrain qui n'a pour ainsi dire jamais porté de fraisiers, on peut à la rigueur renouveler une plantation détruite après trois ou quatre ans, mieux vaut encore attendre deux ou trois ans avant de procéder à cette replantation. Par la suite, il faut s'efforcer de séparer de

(1) Le fraisier, par M. et J. Vercier, chapitres III, IV, V, VI (Librairie Hachette).

Petites Annonces économiques

SUPERBE
CHEVALIÈRE
PRIX DE RÉCLAME: **10 F**
PLAQUÉ OR 18 carats

Envoi contre remboursement
Si vous désirez un monogramme, indiquez vos initiales, elles seront gravées à la main par spécialiste. Joignez une bague en papier p' mesure
Bijoux LEBEN, 48, rue R. S. Charlot, 48, Paris-3e

Importantes pépinières de
TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES
Prix courant franco sur demande
E. LEMERLE, 67, route de Clisson, Nantes

PLANTS de Pommes de Terre sélectionnés et contrôlés
" INSTITUT DE BEAUVAIS "
S'adresser au Directeur du Syndicat des Producteurs de Plants de la Région
Boîte postale 13
CHATEAULIN (Finistère)

FARINE DE LUZERNE pour vaches laitières, moutons, porcs, volailles et tous jeunes animaux. — Echantillons et prix sur demande. —
Usine de broyage de FINHAN (Tarn-et-Garonne)
Directeur : Ed. PALAZOT

1031. —
GRIFFES D'ASPERGES SÉLECTIONNÉES
RANDON, a LAURIS (Vaucluse)

---

moins cher ET PLUS EFFICACE QUE LE SULFATE DE FER
L'OXYDE DE FER
tue la Chlorose
47 AV. VÉDRINES TEL. D. 93-72
MARSEILLE

Pour bien vinifier, employez les
LEVURES SÉLECTIONNÉES
des Laboratoires
G.-CESAR BOSS - BESANÇON (Doubs)
-: Notice explicative gratuite :-

---

9 F
Verre et mouvement incassables cadran lumineux avec jolie chaîne, garantie 6 ans..... 9 fr.
Spiral chronométrique... 14 fr.
Bracelet hom. cadran lum. 14 fr.
Bracelet dame plaqué or.. 25 fr.
Envoi contre remb. Ech. admis

Horl. de Besançon, 14, rue R. Bretagne, Paris

1060.
CULTIVEZ des champignons dans une cave, un réduit, une cour ou un jardin. Vous gagnerez 15 000 par an Broch. explic. cont 1 fr. timb **Culture d'exportation**, n° 44 **Ecully** (Rh.)

CARBONATE DE SOUDE

Les bouillies au Carbonate de Soude SOLVAY sont simples à préparer

SOLVAY

50 GRAMMES **KUIVRAK**

Adhésif ANTICRYPTOGAMIQUE et stimulant des sulfates de cuivre

En combinaison avec **Carbonate** et **Eaux météoriques**
donneront l'**EAU CÉLESTE**

KUIVRAK détruit **Pyrales, Eudémis,** et cela sans poison, sans aucun danger

Lire notre circulaire encartée dans le *Progrès* du 27 mars 1938

PRODUITS VINÉA 31, Allées Paul-Riquet, BEZIERS
Téléphone ; 462

POUR TOUS TERRAINS

L'ENGRAIS QUI CONVIENT

EST TOUJOURS PRÊT A

SAINT-GOBAIN

Compagnie de SAINT-GOBAIN
1, Place des Saussaies — Paris (8e)

FLUIDOL pour Soufrer en Sulfatant

— 300 gr. pour 5/10 kgs **de notre** Soufre —

Vous obtiendrez sans crainte d'engorgement pour un prix modique
le meilleur des Soufres mouillables

= **Agents demandés** =

FLUIDOL est un puissant adhésif

Il a fait ses preuves dans la lutte contre le mildiou en 1932 notamment

FLUIDOL mouillant et adhésif connu

est en vente à la

DROGUERIE CENTRALE DU MIDI

6, Avenue de la République, 6 — BÉZIERS

KuivraK

Procédé U. WOOLDAS

Adhésif ANTICRYPTOGAMIQUE

et STIMULANT des CUIVRES

en combinaison avec une bouillie au carbonate et eaux météoriques donnera **l'EAU CÉLESTE**.

Les pluies au lieu d'enlever vos bouillies aideront au contraire le cuivre à se transformer en **EAU CÉLESTE.**

A la moindre humidité, la goutte de cuivre se formera se trouvera en permanence sur feuilles et raisins, indispensable pour empêcher les spores du mildiou d'éclater.

Par des sulfatages à 1 kilog 500 à 2 kilogs maximum de cuivre par hecto d'eau et moitié carbonate et 50 GRAMMES de KuivraK vous immuniserez les vignes du :

MILDIOU

Tout en ÉCONOMISANT du CUIVRE, KuivraK étant un HYPER-ACTIVANT faisant donner au cuivre le maximum de rendement.

.....

Traitement Curatif

En cas d'attaque violente de mildiou, faire une bouillie de 2 kgs à 2 kgs 500 maximum de cuivre moitié carbonate par hecto d'eau et ...

100 grammes de KuivraK
SULFATER...

Toute attaque sera aussitôt arrêtée net, dans les 48 heures. Les parties mildiousées seront séchées, cicatrisées et le reste de la végétation reprendra son cours normal.

Bien entendu si le pédoncule du raisin est noirâtre il ne reviendra pas. **Ne jamais mettre de chaux dans la bouillie avec KuivraK.** Vous n'obtiendriez pas l'eau céleste, ce serait une dépense inutile.

Destruction

SIMPLE, PEU COUTEUSE et RADICALE

de 80 à 90 °/₀ de ...

COCHYLIS, PYRALE, EUDÉMIS

Traitement contre la Pyrale en même temps que le Mildiou

Au début de la végétation ou au moment de la montée des Pyrales, faire une bouillie légère suivant plants durs ou tendres, soit par hecto 1 kilog à 1 kg 500 de cuivre, moitié carbonate. Faire dissoudre 200 à 250 grammes de sulfate de fer les joindre à cette bouillie diluer aussi **50 grammes de KuivraK**, afin de permettre la réaction nécessaire, qui par sa pénétration paralysera les vers et détruira les cocons.

Les pluies n'enlèveront pas cette bouillie, au contraire à la moindre humidité, le produit travaillera à nouveau, détruisant les pyrales qui n'auraient pas été atteintes par la pulvérisation et cela sans aucun danger de brûlures. Aucun ennui pour le personnel.

Traitement de la Cochylis, Eudémis

Dès après la floraison, de là, à la veille de la vendange, **suivant le cas**, sans aucun inconvénient de Poison, ce qui est à considérer.

Faire une bouillie légère suivant plants durs ou tendres **de 1 kg 1 2 à 2 kilos maximum** de cuivre, moitié carbonate « jamais de chaux ce serait une dépense inutile ». Faire fondre dans cet hecto de bouillie, ou à part 250 à 300 grammes de sulfate de fer. Ajouter ensuite 50 grammes de **KuivraK.**

La réaction qui se produira à l'aide du **KuivraK** en combinaison avec carbonate, cuivre, sulfate de fer, détruira, cocons, vers, et l'odeur laissée par cette réaction de **KuivraK** gênera par la suite, toute ponte, les papillons fuyant les vignes ainsi traitées.

A la moindre pluie, la moindre humidité, cette bouillie au lieu d'être enlevée, travaillera à nouveau. Il sera facile de le constater, les vignes par la suite des sulfatages prendront une teinte d'un vert noirâtre, elles seront nerveuses et non grasses, très florissantes, résistant efficacement à toute attaque de mildiou. Les sarments seront prématurément aoûtés si bien que **l'EXCORIOSE** disparaîtra, les bois seront si renforcés qu'ils ne casseront plus.

Aucune CHLOROSE ne peut résister à ce traitement, même la plus rebelle, doit disparaître, les expériences de ces dernières années l'ont assez démontré, ainsi que la destruction des Pyrales et Eudémis partout où notre produit a été employé les vignes ont été préservées alors que des carrés de témoins étaient presque anéantis.

kuivrak

ÉCONOMISE du CUIVRE dans les BOUILLIES.
Inutile de faire des bouillies massives au début surtout.

Plus il pleuvra
plus vos vignes seront bleues
mais par l'eau céleste...

Assurez-vous que KuivraK délayé dans l'eau est jaune terreux, exempt de bleu. A la moindre humidité, pluie, brouillard, rosée :

Le CUIVRE TRAVAILLERA
à nouveau au lieu d'être enlevé

Par la suite les vignes prendront une teinte noirâtre tant elles seront florissantes et à la chûte des feuilles, ces dernières ne **tomberont environ qu'un mois après**, tant l'aoûtement du bois sera prononcé et cela par l'apport liquide à chaque sulfatage de **POTASSE TRÈS FLUIDE**, qui se forme par combinaison de notre **KuivraK**, carbonate et eaux météoriques. Le Produit agit par osmose, pénètre s'incruste dans toutes les ramifications du bois, des feuilles et raisins, donnant à la vigne une force nouvelle.

Pas d'engorgements

au contraire beaucoup plus de facilité de sortie des bouillies

Pas de corrosion, pas de poison

rien à craindre, pas plus de précaution que pour la manipulation du sulfate de cuivre.

Prix du KuivraK

Livraisons en Sacs de 10 kgs.....	**20**	frs le kilog
Livraisons en Sacs de 5 kgs.....	**21**	frs le kilog
Livraisons en cartons 2 kgs.....	**23**	frs le kilog

(pris à Béziers)

Une mesure de 50 grammes

Se trouve dans chaque sac et carton

KuivraK

revient seulement à UN Centime environ

par pied de souche pour 5 TRAITEMENTS

Nous demander la Notice Spéciale de vente, donnant la teneur en éléments utiles du KuivraK. Conforme à la Loi du 10 Mars 1935 et au décret du 11 Mai 1937.

SANTAT

Traitement fongicide d'hiver anticryptogamique sans poison

contre l'EXCORIOSE

COUT : **DEUX Centimes** par pied de souche

Produits VINEA

31, Allées Paul-Riquet, 31 — **BÉZIERS** (Hérault)

R.C. Béziers 5.693 Téléphone 4-62

Agent :

Vos vignes et vos vergers

exigent la protection de la

FLEUR DE CHAUX "LE LIS"

E^TS BALTHAZARD, à GRENOBLE (Isère)

2 et 4, rue Charles-Testoud - Téléphone 11-67 et 28-26

SINFRA

Dans les vignes...

les minutes sont souvent précieuses ... que ne doit-on pas à un sulfatage ou à un arrosage fait " A TEMPS ". L'usage de notre matériel " de durée et de service " tonneaux réservoirs, pompes, en tôle d'acier galvanisée après fabrication, sera pour vous une source de bénéfices inattendus.

Consulter nos dépositaires ou demander notice gratuite N° 118 . Etablissements ERNEST RONOT à Saint-Dizier (Haute-Marne).

CARBONATE DE SOUDE

Les bouillies au Carbonate de Soude SOLVAY sont les plus utilisées

SOLVAY

Orthographe : S·O·U·F·R·A·L·O

Appellation : **SOUFRALO** ROGER SIMONNOT

Origine : 6, quai de l'Avenir à Sète

Trois points à vérifier pour être sûr qu'il s'agit du véritable **SOUFRALO** le seul qui permette sans inconvénient de soufrer en sulfatant.

5082 PUBL. ELVINGER

six à huit années deux cultures de fraisier entreprises sur un même emplacement. Cette règle est également valable pour les jardins.

Deux traitements cupriques méritent d'être appliqués sur le feuillage (en s'aidant d'un pulvérisateur) une première fois quand, au printemps, les hampes florales tendent à se dégager du feuillage et une seconde fois au commencement de septembre, lorsque quelques nouvelles feuilles sont développées. Une bouillie bordelaise légère, mais plutôt alcaline et suffisamment adhésive, convient parfaitement (eau 100 litres, sulfate de cuivre 0 kgr. 600, chaux blutée 0 kgr. 350, caséine 0 kgr. 050. A défaut, on pourra utiliser une bouillie à l'oxychlorure (eau 100 litres, oxychlorure de cuivre 1 kgr. 250).

Ces traitements, dont le nombre peut être porté à trois ou quatre dans le cas de terrain légèrement humide, ont pour effet d'enrayer les maladies cryptogamiques éventuelles qui paralysent la végétation et, par voie de conséquence, réduisent considérablement la récolte.

(à suivre) J. VERCIER.

LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE

Résumé succinct des conférences et réunions du Comité international pour la lutte contre le Doryphore, des 22 et 23 janvier 1936, et tenues à Bruxelles

Voici les pays européens menacés, une conférence internationale s'est tenue à Bruxelles. Avant d'en exposer le résumé, voyons d'abord comment eut lieu la progression en France.

En 1922, à Taillan, près Bordeaux, on découvrit, le 9 juin, 250 hectares doryphorés. Le maire de cette commune est prévenu le 15 juin, ainsi que la D. S. A. Le 16, le ministère est avisé et promulgue immédiatement une loi publiée le 13 juillet relative au transit des pommes de terre contaminées (interdiction). Le 19 juillet seulement Feytaud peut se mettre en active campagne.

Au point d'invasion, on avait un centre de transit ainsi qu'un château où étaient importées en caisses des plantes californiennes. A la fin de 1922 tout le département était envahi. La lutte organisée par Feytaud permit de restreindre l'extension jusqu'en 1928 aux Landes, Gironde, Haute-Vienne, Deux-Sèvres. Mais en 1934, l'établissement de foyers secondaires permet l'invasion du sud ouest de la France. En 1936, nouveau bond qui envahit à peu près toute la France et l'on découvre des foyers en Belgique.

D'après l'écologie du Doryphore, et des auteurs tels que Trouvelot et Balachowsky, les pays du centre de l'Europe (dont le climat se rapproche le plus du Colorado), sont menacés des plus graves désastres.

C'est ce qui suscite l'établissement de la Conférence internationale pour l'étude de la lutte en commun contre le Doryphore. Conférence qui fut tenue à Bruxelles les 22 et 23 janvier 1936 et à laquelle prirent part

11 nations européennes. Nous allons tâcher de vous donner un résumé des travaux qui y furent effectués.

Y étaient représentés : l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, le Grand-Duché de Luxembourg, l'Italie, le Maroc, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

Séance du 22 janvier au matin. — M. Schryver, ministre de l'Agriculture de Belgique, ouvrant la séance, rappelle les efforts analogues tentés en 1875 en vue d'une collaboration de 11 nations, puis en 1932 par le Gouvernement Français. A cette dernière tentative, on n'était parvenu qu'à un accord de principe. Il espère un meilleur résultat par la présente conférence, puis il brosse à grands traits la lutte draconienne et efficace menée dès l'apparition de 30 foyers en Belgique.

Allocution de M. Schwartz (Allemagne). — Il espère un aboutissement pratique notamment grâce à l'expérience de la France. Il signale les excellentes relations entretenues à ce sujet avec notre pays et constate avec un vif plaisir que c'est entre connaissances et amis que va s'effectuer le travail projeté.

M. Mayné (Belgique). — Reprenant l'exposé de la lutte entreprise en Belgique, il observa qu'en ce pays le parasite n'offre qu'une génération avec un début de deuxième génération. Ce qui du reste avait été prévu par M. Trouvelot.

Exposé de M. Feytaud (France). — Notre délégué rend tout d'abord hommage à l'organisation de cette conférence par la Belgique.

Il aborde ensuite franchement le sujet, signalant le rôle ingrat que dût jouer une France non prévenue ni organisée dans sa lutte. En effet, le premier point de départ fut trouvé chez nous avec une surface bien difficilement réductible de 250 hectares, à l'époque de propagation de l'insecte. L'importance et la soudaineté de cette attaque imprévue furent causes de tout le mal.

Passant à la biologie de l'insecte, M. Feytaud signale combien l'insecte est prolifique et comment il peut s'attaquer à diverses plantes, spontanées ou cultivées (douce-amère, jusquiame, belladone, morelle noire, tomate, aubergine, etc.). Il cite parfois l'action toxique de certaines espèces rarement attaquées par le ravageur (poivron, pétunia) et celle plus ou moins favorable au ravageur, du climat, du terrain, de l'humidité, etc., il mentionne des exemples.

Puis il constate que la propagation du Doryphore s'effectue surtout par le vol, les insectes pouvant être entraînés en une ou plusieurs étapes fort loin du point de départ, et grâce au vent dominant. Ainsi la propagation vers l'E. N. E. à partir de la Gironde fut très rapide grâce à l'action du vent dominant (O. S. O.). Ceci peut s'effectuer sur des distances incontrôlables, jusqu'à 200 kilomètres par envol ! Certains obstacles naturels, forêts, falaises, montagnes, etc., peuvent retarder un temps la propagation du fléau, qui s'arrêtera alors devant ces obstacles avant de les franchir.

En France, les envols se font au printemps, dès que la température atteint 20°. Ils sont à leur maximum à 25°. En Amérique, ils ont lieu surtout en automne.

La progression pédestre de l'animal est beaucoup plus lente. Celle par voie ferrée serait plutôt rare. Le conférencier pense que ces envols sont provoqués par le besoin de nourriture, et il préconise le maintien le plus longtemps possible des feuillages verts de pommes de terre pour fixer l'insecte, ainsi que de ne jamais labourer un champ infesté ou en voie d'invasion. Il ne croit pas aux nuées de doryphore.

L'exposé de notre délégué sur la lutte montre que la meilleure prévention consiste en une sérieuse prospection appuyée de propagande, avec traitement immédiat et approprié des foyers découverts. Il cite les cas où ces traitements peuvent varier selon l'âge et l'étendue de ces foyers. En bref, les petits foyers seront traités par ramassage, pulvérisation arsenicale et passage du sol au mélange benzol-pétrole-essence, ou injection de sulfure de carbone pour les plus grandes étendues. Il recommande spécialement les arséniates de plomb en appuyant sur le peu de dangers qu'ils présentent lorsque l'on prend les précautions nécessaires, et il signale des cas regrettables de négligence tout en réfutant le préjudice que ce traitement ferait subir au gibier ou aux animaux libres autres que le parasite.

Poursuivant sa documentation, M. Feytaud parle ensuite des ennemis naturels du Doryphore, citant un champignon indigène : Bauveria effusa, lequel peut décimer certaines années l'insecte nuisible. Puis, il passe en revue les animaux utiles et insectivores à protéger (oiseaux, coccinelles, etc.). Il constate que parmi les parasites américains que l'on tenta d'acclimater, seule, une punaise : Podisus maculiventris, aurait donné des résultats et son élevage, concurremment avec celui d'autres ennemis du doryphore, se poursuit à la station de Bordeaux — la Grande Ferrade.

Enfin notre éminent spécialiste de la question conclut en faisant reposer son espoir de retard de contamination sur la surveillance et le traitement rigoureux des foyers primaires, sur l'emploi des arséniates, vrais insecticides plutôt que d'autres produits mixtes qui peuvent être employés en poudrages, ce qui est évidemment plus commode que les pulvérisations, mais qui sont plutôt des insectifuges dont l'emploi doit être absolument banni dans cette lutte ; leurs effets en seraient redoutables car ils pousseraient la propagation.

La bouillie cupro-arsenicale est à retenir dans les régions envahies car elle prévient également le Mildiou de la pomme de terre.

Séance du 22 janvier après-midi. — *Allocution de M. Trouvelot* (France). — Par une étude approfondie du prix de revient des traitements préventifs et de leur comparaison aux capitaux ainsi sauvegardés, notre éminent spécialiste situe l'importance de la question : avec 200 millions de francs on sauvegardait pour 4 à 5 milliards de récolte en France et pour l'Europe avec 2 milliards, on pourrait préserver 40 à 50 milliards.

Chiffres et exemples à l'appui, il précise qu'en région infestée, en France,

on peut sauver la récolte moyennant un traitement approximatif de 150 à 180 francs l'Ha. par an, ces chiffres s'appliquant aux conditions moyennes d'années normales et en un lieu d'invasion où tous les intéressés appliquent le traitement.

Très documenté et connaissant à fond la question, notre distingué spécialiste reprend la question de l'influence climatique et insiste sur l'importance de l'étude écologique du doryphore, laquelle permet de prévoir quels seront les points les plus atteints, et les moins atteints, en Europe.

Puis, il passe à un chapitre très intéressant en abordant l'étude des races de pommes de terre non attaquées (immunes) que l'on pourrait obtenir par hybridisme. Il cite les essais déjà faits en France dans ce sens et espère qu'on arrivera à trouver une espèce non attaquable, et comestible. ·

Suivent quelques échanges de vues au courant desquels M. Silvestri (Italie) signale le danger d'importation d'un parasite peut-être pire, car il est nuisible à toutes les cultures, c'est un petit hanneton de la Saint-Jean d'origine japonaise *Popillia Japonica*, l'éminent savant italien pense que pour cet insecte et d'autres fléaux à prévoir, il serait bon d'établir une prospection de prévoyance. Malheureusement, l'Assemblée rejette sa proposition, et l'on passe à l'exposé des vœux suivants, qui seront admis tels qu'ils figurent ici.

M. Feytaud, dans un très intéressant mémoire publié dans les *Annales des Epiphyties* de 1937 (fasc. 1 p. 35) signale encore d'autres parasites naturels du Doryphore en France : tels des champignons : *Beauveria effusa* qui dans certaines expériences a donné d'excellents résultats. Il signale plus de vingt espèces d'insectes prédateurs français dont le Calosome, des *Calathus* (carabiques), le gros staphylin noir *Ocypus olens*, deux coccinelles : *Chilocorus renipustulatus* et *Coccinella 7 punctata* (bête à Bon Dieu). Des guêpes chassent les larves du Doryphore : *Polistes gallica* et *Vespa Germanica*, citons aussi des punaises : la Zicrona, *Arma Custos* et *Picromerus bidens* et enfin des névroptères très jolis, sortes de petites éphémères aux ailes de gaze verte, aux yeux d'or, les *chrysopes* dont les larves sont friandes de celles du Doryphore (*C. Chrysops et C. Vulgaris*).

Ainsi que vous le voyez, chers lecteurs, la lutte s'étend contre l'ennemi commun des pommes de terre d'Europe et elle devient nettement internationale. Les progrès effectués dans cette lutte sont fort appréciables. Ils ont réussi à réaliser une entente entre les pays européens non encore atteinte dans d'autres domaines. Consolons-nous des ravages du Doryphore en pensant qu'au moins il aura servi à obtenir ce résultat non négligeable.

(*à suivre*)

Paul-G. Favard,

Chef des travaux de Zoologie Agricole
à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier.

DU BERRY AU TADLA[1]

PAR FOIX, SAIDA, SAIDIA... — *IMPRESSIONS DE VOYAGE*

Maroc

Dès l'arrivée au Maroc, l'impression change. Sans doute obtient-on des vins alcooliques, mais, comme on veut servir avant tout la consommation locale, on cherche l'équilibre plus que le degré.

Les vins de *Berkane* sont réputés. Les rouges ordinaires pèsent 10 à 11 degrés. Nous parcourons ces plaines fertiles aux cultures variées de Beni-Snassen et de Martinprey. Quelques cuveries entre ciel et terre décorent le paysage à côté des caves monumentales comme en Algérie.

Pas un foudre Le Maroc a été construit sous le signe du béton armé et de l'automobile.

Ce n'est pas le vin qu'on met en cuves profondes, mais bien le blé. Sur un plateau, nous visitons une ferme sèche, sans un arbre. Le grain est en sacs, dans des trous en amphore de deux mètres creusés dans le rocher calcaire. Les légumes y sont importés des vallées arrosées où elles voisinent avec les orangers On se demande comment les vaches ont du lait dans ce pays semblant réservé au mouton et à l'âne. Il n'y a pas de chameaux.

Du reste, le chameau semble en régression même dans le Maroc central. Les caravanes de jadis sont remplacées par les camions-automobiles et l'amélioration des pistes permet d'utiliser les voitures attelées (arabas) remplaçant les animaux de bât.

Le port du Maroc oriental est Saïdia, mais cette ville ne fonctionne guère que comme plage estivale, de même que sa voisine *Port-Say*, en Algérie (distante de un kilomètre).

Les gros navires ne peuvent venir à quai qu'à *Nemours* (en Oranie). Une route et une voie ferrée ont été construites d'Oujda à Nemours.

Aussi, neuf dixièmes du trafic du port algérien intéressent le Maroc. Les alluvions des estuaires abrités de cette côte constituent des paradis pour les végétaux. De même que dans les estuaires de Bougie et du Jardin d'essais d'Alger on y cultive des plantes tropicales. Les bananiers y sont en vergers abrités. Mais leur culture n'est pas toujours aussi rémunératrice que celle de la tomate d'exportation et des légumes recherchés par les populations des plateaux secs et des plages.

Les régimes de bananes achèvent leur maturation à cheval sur des ficelles horizontales dans des chambres chauffées par le soleil. Afin d'éviter les rats, les extrémités des ficelles sont passées dans des tubes de verre qui ne sont autres que des goulots de bouteilles cassées.

D'*Oujda* à Taza, c'est le demi-désert. Il n'est plus question de vignes.

Au nord, c'est la montagne du Riff qui fournit des ouvriers temporaires pour les vendanges en Oranie. A la suite de rixes avec les vendangeurs algériens à Aïn-Temouchent, le passage de la frontière a été restreint de sorte que ces populations sont réduites à la misère On dit que les jeunes s'embauchent pour la guerre en Espagne C'est un travail auquel

(1) Voir page 244

ils sont habitués puisqu'ils ont contribué comme journaliers, dits partisans, à la pacification du Maroc.

Devra-t-on restreindre leur prolifération, faute d'assurer leur alimentation ?

Taza est une ville triple. En altitude la vieille Médina, ville berbère fortifiée. A mi-côte la cité militaire et des maisons disséminées sur un vaste espace et qui ne se rejoindront probablement jamais. En bas, la route impériale et la voie ferrée avec la cité des cheminots (chacun une villa confortable). C'est une ville manquée. La vie y est chère.

La région est parfaitement labourée par les berbères, aux moins sur les terrains marneux recevant 400 millimètres d'eau. La récolte de blé y a été meilleure que dans le reste du Maroc en 1937.

Sur la route de Taza à Fès, les fermes européennes commencent à Sidi-Abdallah sur des sols peu caillouteux. La fève, déjà haute au début de décembre, occupe une grande place dans l'assolement.

Fès est la capitale historique du Maroc. La partie la mieux colonisée est la plaine du Saïs. On ne semble pas y abuser de la vigne. Tout pousse bien à l'arrosage. Un oranger de quatre ans porte cinquante fruits !

Meknès est la capitale militaire d'une région fruitière et viticole. Les arbres et la vigne permettent de valoriser des coteaux et des plaines sableuses rouges peu fertiles pour les céréales. Les plantations d'agrumes sont à la mode.

Pourquoi ne pas étendre davantage celle des oliviers et des amandiers si utiles à la population périodiquement affamée par le manque de céréales ?

D'importants domaines viticoles avaient déjà été créés. L'un d'eux, appartenant à un commerçant détaillant, possède des caves souterraines pour la conservation en fûts de bois et fabrique des produits très variés, en particulier des vermouths, des muscats et des vins mousseux préparés par méthode champenoise.

Deux immenses caves coopératives ont été construites en même temps que des vignes étaient plantées sur les terres des participants, de sorte que, de Meknès à Bou-Fekrane, par exemple, on voit de grandes pièces de vignes et on cherche vainement les chais. Les colons conduisent leur vendange en camions aux coopératives, dans un rayon de trente kilomètres.

L'une de ces caves vinifie à part le vin pour les israélites. Il ne s'agit nullement de méthodes spéciales ni de vignes consacrées. Un vin est dit « cachir », c'est-à-dire rituel, simplement quand il est fabriqué par des ouvriers israélites. Si le chef de vinification non israélite touche un robinet, le vin n'est plus cachir et doit passer dans les autres cuves « omnibus » (pour tout le monde).

Un juif voyageur nous déclare que ces pratiques ne sont pas avantageuses, parce que ses coreligionnaires ne sont pas généralement de fins œnologues. Il préfère avoir le choix entre des vins meilleurs, qu'il consomme du reste en voyage.

(*à suivre*).

Pierre LARUE,
Docteur de l'Université, Ingénieur agronome.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maïs-Fourrage

Ce sont les sols frais du Midi qui lui conviennent le mieux. C'est une plante exigeante, qui demande une terre riche et profonde. Il faut lui donner une dose de 20 à 30.000 kgr. de fumier à l'hectare, complété quand cela est possible par des engrais chimiques.

Le sol doit être parfaitement préparé. Enterrer le fumier par un premier labour. Puis façons superficielles, hersages, dans le but de former en surface une couche de terre finement pulvérisée.

Les semis peuvent commencer dès que les gelées de printemps ne sont plus à craindre, *début avril jusqu'en juillet-août*. Ces semis doivent se faire successivement de 15 jours en 15 jours, car le maïs fourrage durcit assez vite. On sème soit à la volée, soit en lignes. A la volée, répandre de 150 à 180 kgr. à l'hectare. En lignes, de 80 à 100 kgr. Ce dernier semis permet une économie de semence et a l'avantage de permettre d'effectuer des binages et des sarclages qui, tout en favorisant la végétation, empêchent les mauvaises herbes de se multiplier.

La récolte doit commencer un peu avant l'apparition des fleurs mâles. Recueillir de préférence ce fourrage le matin ou le soir, car il fermente assez vite aux heures chaudes de la journée. Il convient bien à tous les animaux, notamment aux bœufs de travail et aux vaches laitières. Pour ces dernières, on devra compléter la ration par des tourteaux ou du foin de légumineuses.

Les variétés utilisées comme maïs fourrage sont : le maïs Cinquantino, le maïs Caragua ou Dent de cheval, le maïs d'Auxonne (jaune hâtif), parfois aussi la « Millette de Castelnaudary ».

Cette plante peut encore rentrer dans l'assolement suivant :

1re année : betteraves, vesces de printemps ;

2me année : blé ;

3me année : fourrages annuels comprenant : farouch, seigle fourrage, vesces d'automne.

Après la récolte de ces fourrages annuels — récolte qui se termine dans la région méridionale fin avril — on peut semer du maïs fourrage au début de mai pour pouvoir le récolter en juillet-août.

4me année : avoine.

Il faut de 350 à 380 kgr. de maïs fourrage pour remplacer dans l'alimentation des animaux 100 kgr. de foin.

E. CLANET,
Ingénieur agricole.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Société départementale d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault.

Il nous est agréable de constater que le vœu de la Société — sur le Jacquez — a son origine dans la chronique du Progrès agricole et viticole *du 26 décembre 1937 - parue sous le titre* Le Court-noué et le Jacquez porte-greffe — *et sous la signature de M. A. Bonnet.*

La Société a tenu, le mardi 22 février, son Assemblée générale annuelle.

La première partie de l'ordre du jour comportait le compte rendu sur l'activité de la Société en 1937 — la gestion financière de cet exercice — et le renouvellement du tiers du Bureau sortant.

Cette partie administrative épuisée, le président a donné la parole à M. Desrue, ingénieur agronome, attaché à la Station viticole de Villefranche-sur-Saône, pour une communication sur l'utilité des produits mouillants en agriculture.

M. Desrue, dans un langage clair et précis, fait un remarquable exposé de toute la technique des mouillants qui ne doivent pas être confondus avec les produits destinés à donner de l'adhérence. Les mouillants permettent un traitement infiniment supérieur aux traitements faits sans leur emploi dans les maladies cryptogamiques ou dans les traitements faits contre les insectes. Ils empêchent les liquides employés en pulvérisation de ruisseler sur les feuilles et de s'écouler avant de les avoir entièrement baignées et mouillées. Ils traitent ainsi la surface totale des feuilles et des grappes.

Sans eux une bonne partie n'est pas atteinte par les produits employés. C'est dans ces parties non traitées que se développent les cryptogames et les insectes.

A la suite de cette communication, l'Assemblée générale a émis les deux vœux ci-après :

Vœu sur le Jacquez porte-greffe. — Attendu que les articles 95 et 96 de la codification (loi du 24 décembre 1934, art. 6 ; et décret du 18 janvier 1935, art. premier) concernant les cépages prohibés n'ont en vue que l'amélioration de qualité et la suppression des vins de producteurs directs américains à goûts anormaux,

Que le législateur n'a nullement entendu prohiber ces cépages comme porte-greffes, mais uniquement comme producteurs,

Attendu que le court-noué, maladie de la vigne, prend une extension tous les jours accrue et constitue un très grave danger pour de nombreux vignobles,

Attendu qu'il résulte des études de Richter, Ravaz, Durand, et des expériences entreprises par de très nombreux viticulteurs, que, parmi tous les porte-greffes essayés, le *Jacquez* est un de ceux qui a donné les meilleurs résultats dans la lutte contre cette maladie,

Que la rédaction absolue des textes, prohibant non seulement la plantation des cépages prohibés, mais même leur transport et leur vente, empêche abusivement toute reconstitution de vignoble à l'aide de ce plant pris comme porte-greffe,

La Société départementale d'encouragement à l'agriculture émet le vœu :

Que le Gouvernement modifie le décret du 18 janvier 1935 et autorise la plantation des Jacquez comme porte-greffe dans les terrains sujets au court-noué,

Que, toutefois, il prenne toutes précautions pour maintenir, si nécessaire, l'interdiction de ce plant comme cépage producteur de vin et qu'en particulier il oblige les viticulteurs en faisant usage à déclarer spécialement ces plantations et à apporter dans les trois ans la preuve

que ces porte-greffes ont bien été greffés et ce sous peine de fortes amendes.

Vœu sur le statut viticole. — Attendu que la crise de surproduction viticole n'est, malgré toutes les mesures prises, pas encore enrayée ;

Que le marché vinicole n'a pu être que partiellement décongestionné malgré deux années déficitaires,

Que les régions méridionales et algériennes sont les seules à supporter cette année les charges de l'assainissement par blocage et distillation obligatoire (plus de 400 hectos), alors que ces régions ont eu cette année même une récolte inférieure,

Que blocage et distillation obligatoire, pour enlever du marché trois millions d'hectos, sont obligés d'absorber jusqu'à 33 pour 100 de certaines récoltes,

Attendu que, dès la première année de grosse surproduction, la législation actuelle n'arrivera à équilibrer disponibilités et besoins qu'en ruinant la grande et moyenne propriété et en leur enlevant le tiers ou la moitié de leurs récoltes, et qu'il n'est même pas sûr que l'assainissement soit alors réalisé,

Que de telles mesures, diminuant le pouvoir d'achat, déjà faible, des exploitants agricoles, engendreront fatalement de nouvelles crises de chômage et de nouveaux conflits sociaux,

La Société départementale d'encouragement à l'agriculture émet le vœu à nouveau :

Que soit, sans aucun retard, amélioré le statut viticole en lui fournissant la possibilité de décongestionner réellement le marché *par des ponctions massives reposant sur une base très élargie ; par l'interdiction absolue de toute nouvelle plantation et par la création de nouveaux débouchés (exportation, concentration, alimentation),*

Que ces dispositions soient prises à temps et ne mettent pas à nouveau la viticulture en face de « faits accomplis » et de dispositions rétroactives.

A l'Académie d'Agriculture. — Dans sa séance du 16 mars, l'Académie d'Agriculture a procédé à l'élection d'un membre non résidant, en remplacement de M Charabot. M. Miège (de Rabat) a été élu.

Parmi les correspondants nationaux et étrangers élus, on note : MM Paul Degrully, professeur à l'Ecole nationale de Montpellier ; le comte Jean de Laguiche, grand éleveur de la race charolaise à St Bonnet-de-Joux ; de Terssac Pierre, ingénieur agricole, sylviculteur à Castelblague (Haute-Garonne), et éleveur à Angla-Baliar (Ariège) ; Maurice Palmade, ancien ministre, professeur agrégé des Facultés de Droit, vice président de la Caisse nationale de Crédit agricole ; Paul Louis Mercanton (étranger), directeur de la Station centrale suisse de météorologie à Zurich ; Alpe (étranger), de Milan

Au début de la séance, le président avait annoncé la mort de M. Trouard-Riolle, ancien directeur de l'Ecole de Grignon.

Le *Progrès agricole et viticole* s'associe au deuil des familles Trouard-Riolle et Demortreux, et leur adresse l'expression de ses condoléances attristées.

BIBLIOGRAPHIE

P. Renard. — Ingénieur agricole. Directeur des Services agricoles du Cher. — **Le guide de la fermière.** — Société anonyme Blésoise d'impressions, 6, rue Pardessus. Blois.

Le « GUIDE DE LA FERMIÈRE » qu'il nous est agréable de présenter au public, respecte scrupuleusement les instructions ministérielles. S'agit il de la cuisine, il ne sera pas question de la confection de recettes compliquées et coûteuses La simplicité forcée de l'alimentation dans nos fermes oblige la ménagère à préparer des mets simples, rapides, économiques, susceptibles d utiliser au maximum les ressources de l'exploitation.

Les mêmes remarques s'appliquent à la façon d'enseigner la couture, le repassage.

Enfin, l'économie domestique rurale diffère complètement de l'économie urbaine.

Les connaissances agricoles ont été limitées aux notions de jardinage, d'élevage des bovins, à l'entretien de la basse-cour, à la récolte du lait, à la fabrication du beurre et du fromage.

Avec ses six chapitres : la Maison, la Cuisine, l'Hygiène humaine, l'Agriculture et le Jardinage, les Animaux, le Lait, ce petit livre sans prétention s'adresse aux fermières, à nos élèves de cours postscolaires agricoles et des Ecoles ménagères fixes et ambulantes ; les membres de l'Enseignement agricole et ménager le consulteront avec profit : il est le résumé vivant des notions enseignées avec succès par des professeurs d'origine et de vocation terriennes, dévoués, consciencieux, dont j'ai pu apprécier pendant de longues années le labeur fécond et l'affectueuse collaboration.

A aucun moment le but utilitaire et agricole de l'ouvrage n'a été oublié.

Gabriel Buchet,
Inspecteur de l'Agriculture,
Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture
de Montpellier.

Calendrier des manifestations agricoles et viticoles

IIe Congrès International du Raisin et du jus de Raisin
Maroc, 19-23 avril 1938

—

XXe Foire de Printemps
Avignon, 30 avril-8 mai

—

2me Foire Exposition du Pays Rouergat
3-13 juin 1938

—

Foire-Exposition de Mulhouse
5-19 juin 1938

BULLETIN COMMERCIAL

Situation vinicole inchangée ; les marchés ne restent alimentés que par de petites transactions ou par des affaires hors-cote sur des vins de qualité secondaire.

MIDI.

GARD. — **Nimes**, 21 mars. — Insuffisance d'affaires, pas de cote.

Alès, 18 mars. — Vins rouge aramon, 8°5 à 10°, 16,25 à 15 fr. ; vins rouge coteaux, 10° à 14°, 15 à 14 fr. 25.

HÉRAULT. — **Montpellier.** — La situation est inchangée. Les affaires sont de plus en plus rares, la marchandise libre étant à peu près épuisée. De tous côtés on réclame la libération d'une et même de deux nouvelles tranches pour permettre de donner un peu plus d'élasticité aux transactions. Les cours sont toujours très fermes.

Cote de la Chambre de Commerce — Cours pratiqués du 15 au 22 mars 1938. — Vin rouge, 9 à 12 degrés, 17.75 à 13,75. Nu, pris à la propriété, selon degré, qualité couleur, condition et situation de la cave. Tous frais en sus.

Chambre d'Agriculture de l'Hérault - Vins rouge, 150 à 160 fr l'hecto., selon degré et qualité. Cours fermes.

Pète, 16 mars. — Vins de pays, vin rouge, 13,75 à 16 fr. 75 ; rosé, 13,75 à 16 fr. 75 ; blanc, 15 25 à 17 fr.

Vins d'Algérie : rouge. 14,75 à 15 fr. 75 ; rosé, 15 à 16 fr. ; blanc, 16 à 17 fr.

Béziers, 18 mars - Vins rouges, 9° à 11°5. 16,75 à 13 fr. 75, rosés et blancs, insuffisance d'affaires.

Alcools : eaux-de-vie de vin 805 à 825 fr. ; Fine Languedoc, 890 à 900 fr. ; eaux de-vie de diffusion, 575 à 580 fr. : eaux-de-vie de marc, 480 fr. l'hectolitre aux 100 degrés

Olonzac, 20 mars. — 13,50 à 15 fr. 75 le degré avec appellation d'origine minervois

AUDE. — **Carcassonne**, 12 mars. — 9° à 10°, 16.50 à 15 fr. 25 ; 10°5 à 12°, 14,50 à 13 francs 50.

Narbonne, 17 mars.— Insuffisance d'affaires. pas de cote.

Lézignan, 16 mars. — Minervois et Corbières : 10° a 12°, 15,50 à 13 fr. 50

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan**, 19 mars. — Chambre de Commerce : insuffisance d'affaires, pas de cote.

SUD-EST.

VAUCLUSE. — **Avignon.** — Encore un marché sans cotation officielle. Le marasme des semaines précédentes persite sur toutes les catégories de vins. Mais il se traite toujours quelques petits lots de réapprovisionnement à des prix soutenus. Ce n'est que sur les tranches à libérer que les détenteurs consentent un sacrifice selon l'importance de l'acomple

Les vins de second et de troisième choix sont également l'objet de quelques tractations mais à des prix tenus de part et d'autre rigoureusement secrets.

SUD-OUEST.

DORDOGNE. — **Bergerac**, 19 mars — Les vins rouges ne s'écartent pas de 145 fr. le degré tonneau, pour les vins de dix degrés.

Cotation légèrement plus faible pour les blancs qui ne dépassent pas 140 fr. les 11 à 12 degrés, aucun vin n'existant au-dessous de ce degré à l'heure actuelle

Les Monbazillac se traitent de 145 à 148 le degré tonneau. Un lot assez important s'est vendu à 2.400 le tonneau, livraison mai.

GERS — Affaires réduites, cours stationnaires.

On cote en blancs 33 fr. les 9°5 à 10° ; 32 fr. les 10° à 10°5 ; 32 fr. les 12° et au dessus (au degré barrique de 228 l.).

En rouge, on cote 34 à 35 fr.

EST.

JURA — **Arbois.** — Vins recherchés. Il s'est traité des affaires à 500-600 pour les vins de 1937 ; 300-350 pour les vins de 1936 et 350-450 fr. pour les vins de 1935.

Les mousseux blancs et rosés d'Arbois se vendent aisément de 10 à 14 fr. la bouteille.

OUEST.

TOURAINE — La barrique. prise au cellier suivant région :

Muscadet 1937, 1.000 à 1 300 ; Gros-plant 937, 450 à 550 ; Seibels 1937, 350 à 450 ; Rougets de pays, le degré-barrique, 35 fr.

ALGÉRIE.

Oran, 19 mars. — Situation inchangée dans l'ensemble, cours maintenus, peu d'acheteurs. propriété résistante. On signale cependant de grosses affaires en vin libre, traitées par une importante maison de la place : 2.400 hectos, rosé, 12°, Rio Salado, 11 fr. 25 ; 5 000 hectos, 11 fr région Oudja très gros transports ; 4.000 hectos, 11.75 à St-Cloud ; 1.600 hectos. St-Louis, 11,50. On aurait également réalisé 160 hectos rouges 12° libres, 11,50 à Assibounif ; 1 400 hectos rou, 12°5 à Sibakta, 11 fr sur cinq derniers dixièmes ; 635 hectos, Rio Salado 12°4 à 11 fr. 25 ; 150 hectos rosé Alicante, 14°5 à Rio Salado, 12 fr ; 2 000 hectos Ainlarba sur troisième et quatrième dixièmes (prix inconnu).

PAILLES ET FOURRAGES

Marché plus ferme.

On signale quelques ventes de foin de Crau à la propriété à 35/36

Montpellier. — Imprimerie Charles DÉHAN.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du dimanche 13 au samedi 19 mars 1938

	TEMPERATURE				PLUIE		TEMPERATURE				PLUIE	
	1938		1937		1938	1937	1938		1937		1938	1937
	maxima	minima	maxima	minima	mill.	mill.	maxima	minima	maxima	minima	mill.	mill.
	Tours						**Reims**					
Dimanche..	16	2					3.	—6.				
Lundi	16.	—4.	10.	.		3.	4.	— 4.	11.	3.		4.
Mardi.....	18.	6.	11.	2			16.	—3.	6.	0.		
Mercredi ...	13.	1.	15.	7.		5.	13.	2.	14.	8.		2.
Jeudi.....	17.	5.	14.	7.		1.	17.	4.	13.	5.		3.
Vendredi...	17.	1.	15.	5.			14.	4.	11.	5.		10
Samedi.....	18.	4.	15.	.			16.	1.	11.	1.		
Total ...					77.0	»					184.0	»
	Angoulème						**Dijon**					
Dimanche...	17.	3.					17.	1.				
Lundi	19.	4.	12.	4			11.	—2.	11.	3.		5
Mardi	18.	2.	10.	4.		16.	12.	—2.	10	—2		
Mercredi....	18.	4.	12.	9.			10.	7	14.	8.		
Jeudi.....	21.	4.	13.	8.		9	20.	2.	11.	6		5.
Vendredi...	21.	2.	16.	4.		9.	18.	5.	11.	5.		10.
Samedi.....	21.	2.	15.	3.		1.	17.	7.	9.	5.		
Total ..					223.0	»					154.0	»
	Clermont-Ferrand						**Lyon**					
Dimanche ..	16.	—1.					11.	—1.				
Lundi	13.	— 4.	12.	5.		2.	14.	—2.	12.	6.		3.
Mardi.....	18.	4.	10.	—1.		»	8.	- 1.	»	0.		1.
Mercredi....	19.	5.	16.	9.		»	18.	—1.	15.	1.		
Jeudi.....	17.	0.	16.	7.		0.	12.	0.	14.	5.		
Vendredi...	29.	—1.	7.	6	9	17.	10.	3.	14.	6.		20.
Samedi.....	19.	—1.	11.	3.		2.	18.	2.	9.	4.		30.
Total...					135.	»					204	»
	Bordeaux						**Marseille**					
Dimanche ..	20.	4.					19.	4.				
Lundi	18.	6.	12.	2.		21.	14.	3.	16.	8.		
Mardi.....	18.	4.	12.	5.			14.	4.	14.	3.		
Mercredi ...	22.	1.	17.	2.			12.	—1.	16.	9		
Jeudi.....	17.	1.	18.	9.			12.	3.	19.	9.		
Vendredi..	21.	2.	16.	1.			16.	3.	21.	9.		
Samedi.....	21.	2.	14.	2.		1.	18.	4	19.	8.		.
Total....					7.	»					65.0	»
	Toulouse						**Alger**					
Dimanche ..	16.	1.							»	»		
Lundi	18.	7.	16.	5.		5.			20.			
Mardi.....	18.	2	13.	3.					16.	13		18.0
Mercredi ...	19.	2.	15.	10.					19.	10.		1.6
Jeudi.....	20.	1.	16.	8.					23	15.		1.0
Vendredi...	10	4.	16	8.		6.			24.	15.		.
Samedi.....	11.	2.	14	6.		3			20.	15.		»
Total....					144.0	»					»	»
	Perpignan						**Montpellier**					
Dimanche...	15.	4.					21.3	4.9	18.0	9 7		1.0
Lundi	16.	6.	18.	8.			15 3	5.6	19.5	6.0		trac.
Mardi.....	17.	1.	17.	8.			15.7	—1 1	15.0	2.7		0.0
Mercredi ..	17.	1.	18.	5			16.6	1.0	14.5	9.9		0.0
Jeudi.....	17.	2.	15.	3.			17 3	1.3	14.3	11.5		0.1
Vendredi ...	10	11.	18.	5.			20.3	2.1	14.3	11.8		2.7
Samedi.....	23	10.	15.	3.		1.	24.3	4.0	13.1	5.5		17.0
Total ...					47.0	»					15.0	185 7

Observations. - Hiver.

Exposition Coloniale — Paris 1931 — GRAND PRIX

BOUILLIES JACQUEMIN

GEL-VERDET Breveté S.G.D.G. — Association de Bouillie Bourguignonne et de Verdet à l'état naissant

GEL-ARSÉNOVERDET Même formule arsénicale contre maladies (MILDIOU) et INSECTES

(INVENTIONS R. GIMEL, LICENCIÉ ÈS SCIENCES)

BOUILLIE U.-U. PYRIDINÉE INSECTICIDE

(cupri-sulfi-formolée pyridinée).

Vous ***TRIPLEREZ la durée d'action*** des sulfatages par addition aux ***Bouillies de toutes formules*** d'

ADHÉSIF JACQUEMIN

qui les rend adhérentes et colloïdales, résistantes à la sécheresse comme aux fortes pluies. ***Résultats certains.*** Économie de cuivre et réduction du nombre de traitements.

Demander compositions, références de tous les vignobles de France et d'Algérie, notices gratuites et renseignements **INSTITUT JACQUEMIN,** à MALZÉVILLE-NANCY

LE SOUFRE CARAT LIQUIDE

200 gr. Soufre total par litre

Anticryptogamique - Insecticide - Mouillant

30 ANNÉES DE SUCCÈS — Des milliers d'attestations

contre Oïdium, Mildiou, Acariose, Court-Noué, Insectes et son dérivé arsenical liquide

LE CARSOL

35 gr. Arsenic et 150 gr. Soufre total par litre

contre Cochylis, Eudémis, Pyrale.

S'ajoutent à toute bouillie cuprique sans aucune préparation préalable

Un coup de bâton pour mélanger et c'est tout — NOTICES FRANCO

Institut Œnologique de Champagne — Epernay (Marne)

Succursale à SAUMUR, 24, rue St-Jean. - P. GAUGAIN, Directeur. — Agents-Dépositaires : M. FAFUR, à Cuxac-d'Aude (Aude). — M. C. TRONCHE, Agent général, à St-Denis-Martel (Lot). et dans les principaux centres viticoles.

BERTON & SICARD - AVIGNON

Succursales : APT - CARPENTRAS - CAVAILLON - PONT-St-ESPRIT

Piquets L, T et Fils galvanisés à vigne

—««— Notice sur demande —»»—

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS ARATOIRES

Etablissements AUBERT

Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 francs

14, rue Toiras - MONTPELLIER (Hérault) — MAISON FONDÉE EN 1888

SPÉCIALITÉS : Araire, Bineuse, Bisoc, Brancard, Charrue vigneronne, Charrue à defoncer, Chariot à fumier, Cultivateur, Déchausseuse, Gratteuse, Ramasse-sarments, Trainoir.

Le plus répandu des Fouloirs-Pompe

La Pompe à Vendange "MAV"

BREVETÉ S.G.D.G.

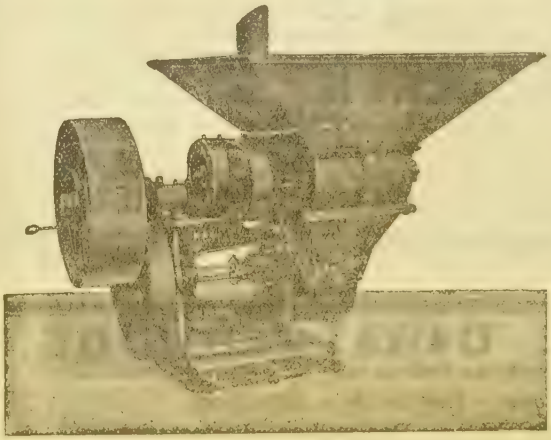

NOUVEAUX MODÈLES
RÉPONDANT AUX BESOINS
DES PLUS PETITES
AUX
PLUS GROSSES CAVES

DEMANDEZ
DOCUMENTATION P

— Lucien BETEILLE, Constructeur Breveté —

BEZIERS (Hérault)

VITICULTEURS !

L'Engrais indispensable à vos vignes est l'*AZOTE ORGANIQUE*, dont l'effet puissant et continu donne le meilleur résultat tout en évitant l'acidification de la terre et en lui donnant l'humus nécessaire.

L'Azote organique du *TOURTEAU* est la meilleure, la plus assimilable et la moins chère, mais exigez :

le Tourteau d'Arachides déshuilés

(PROGRÈS N° 31)

produit extra-sec, garanti HUIT POUR CENT d'Azote Organique minimum, des

ÉTABLISSEMENTS ROCCA TASSY & DE ROUX

9, rue Roux de Brignolles — MARSEILLE

CARBONATE DE SOUDE

Les bouillies au Carbonate de Soude SOLVAY n'engorgent pas les appareils

SOLVAY

VITICULTEURS !

ADOPTEZ les créations " RICHTER "

R. 99 LE SPLENDIDE PORTE-GREFFE
Puissant et rustique - Résistant au calcaire
Triomphant de la sécheresse - Régulièrement fructifère

R 110. R. 31 Sujets également remarquables.
Tous à sang de **Rupestris** et de **Berlandieri**

PEPINIERES RICHTER

BÉZIERS – MONTPELLIER – AIX-EN-PROVENCE

ESSAYEZ les nouveaux cépages

CARALICANTE GROS TEINTURIER
issu du Carignan et de l'Alicante-Bouschet
puissant — fructifère — durable

Domine tous les cépages teinturiers actuels par l'intense coloration et la qualité supérieure de son vin

ALICARIGNAN Très productif, très rustique
couleur double de celle du Carignan

TOUTES VARIETÉS DE VIGNES

VIGNES AMERICAINES

:: Pépinières de Plants greffés — Racinés — Boutures ::

Pépinières d'Arbres fruitiers - Pêchers - Pommiers - Poiriers etc...

MAISON GALHAUD ST-ÉMILION (GIRONDE)

Société Nouvelle des Etablis SILVESTRE

7, Place Bellecour, 7 — LYON

Téléph. : Franklin 41-82

Produits Anticryptogamiques et Insecticides

Bouillie Michel Perret

Bouillie adhérente par le Sucrate de chaux. Sa grande supériorité lui vient de son adhérence, de sa richesse en cuivre soluble, de la facilité et de l'économie de son emploi. Titre garanti : 15 pour cent de cuivre métal pur.

Verdet neutre « Emeraude »

Le plus efficace, le plus pratique, le plus économique. Titre garanti 31,50 o/o de cuivre métal pur.

CASOBYL MALY

Rend immédiatement les soufres mouillables; adhésif puissant. Permet d'effectuer les traitements mixtes « Soufre-Bouillie ».

Glu « Glufix »

Pour défendre les arbres fruitiers contre les ravages des chenilles et surtout des chématobies ou phalènes hiémales.

40 années de références et de succès

FILTRES L. BEURET

Breveté S.G.D.G.

Pour Vins, Alcools, Spiritueux, etc...

Limpidité et brillant garantis pour tous liquides et sans accouplement en tandem

Pour renseignements, devis et essais gratuits, s'adresser aux :

Ets DELESTAING & POGGI

Constructeurs

10, Rue Auphan — MARSEILLE

Licenciés exclusifs pour la Construction et la Vente des Filtres Beuret

Plus de Futaille gâtée !

avec un cachet "FUTINOL" en 30 minutes, sans défoncer, sans danger, sans fatigue.

De même le sachet **Conservateur légal SUL-TAN** protègera sûrement vos VINS, CIDRES, PIQUETTES, contre CASSES, AIGRE, TOURNE, GRAISSE, etc...

Succès certains, attestations par milliers !

Vous recevrez ces 2 sachets d'essai et notices si vous envoyez cette image et **4 fr. 50** en timbres-poste à :

G. LALAURIE, Commandeur du Mérite Agricole, Directeur des ETABLTS **FUTINOL**, A VILLENEUVE-SUR-LOT (L.-ET-G.)

Demandez-les à vos fournisseurs

En vente : Epiceries, Drogueries, Articles de Cave, Quincailleries

Les Raffineries de Soufre Réunies

Siège social : **1, Place de la Bourse. - MARSEILLE** — (R. C. 14.644)

12 Usines à MARSEILLE, FRONTIGNAN, SÈTE, NARBONNE, BORDEAUX
ALGER, BENI-MEZED, ARZEW

Marques : A. BOUDE & Fils, L. VÉZIAN, "R.I S.", Bmy CROS

TOUS LES SOUFRES POUR LA VITICULTURE

garantis conformes aux exigences de la loi

sur la Répression des Fraudes.

Catalogues, notices, prospectus, échantillons
gratis sur demande

AGRICULTEURS ! VITICULTEURS !

Si vous êtes amis de Vos Intérêts.

. . . **Vous exigerez de vos fournisseurs les**

CHAUX VIVES -:- FLEURS DE CHAUX
CHAUX POUR AMENDEMENTS

Marque **C. V. R.** Usine à VIVIERS (Ardèche)

à teneurs ÉLEVÉES en ÉLÉMENTS UTILES

Société des Chaux Vives de la Vallée du Rhône -- 11, Cours Lafayette -- LYON

PÉPINIÈRES GARONNAISES

VIGNES
HYBRIDES
Porte-greffes - Raisins de table

ARBRES
FRUITIERS - FORESTIERS
Spécialité de Pêchers
Plantes ornementales - Rosiers

cultivés et sélectionnés au

DOMAINE de BAGNOLS CASTELNAU-D'ESTRÉTEFONDS (Hte-Gne) - Tél. 1

Cultures soumises au Contrôle phytopathologique de l'Etat

-: Catalogue sur demande :-

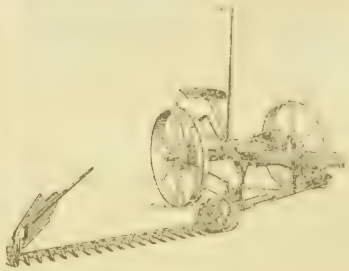

Faucheuses et Moissonneuses

MASSEY-HARRIS

Modèles 1938 perfectionnés à bain d'huile

En vente chez :

PLAZOL & JAMME

11, Rue Maguelone - MONTPELLIER

R.L.D

Ah! si j'avais...

VOUS
qui poursuivez un rêve
VOUS
qui souhaitez un meilleur destin...
ne laissez pas passer
VOTRE CHANCE
Prenez le
BON BILLET
de la

LOTERIE NATIONALE

Le Chemin de Fer vous offre :

Sécurité... Régularité... Rapidité...

UTILISEZ

LES BILLETS DE MARCHÉ

...les Billets du bon marché

40 % = de = réduction

délivrés TOUTE L'ANNÉE, le Mardi

à destination de

MONTPELLIER

au départ des gares situées sur la section de ligne de :

PAULHAN A MONTPELLIER

Les « **BILLETS DE MARCHÉ** » sont valables, sous réserve de conditions normales d'admission, **à l'aller** dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; **au retour**, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le **même jour**.

Vignes et sulfocalcique

Comme exposé précédemment, les Américains ont mieux apprécié que nous, les sulfocalciques. Nous conseillons donc, comme eux, de faire des sulfocalciques, *le traitement de base*.

Ainsi pour la vigne, le premier intérêt est de remplacer les soufres par un bon sulfocalcique, l'efficacité est parfaite, et très économique.

Pour les propriétaires qui n'ont pas traité l'hiver, nous recommandons avec la plus sincère instance, de traiter le cep et le sol, — ce dernier assez imbibé — dès le début d'avril, avec un sulfocalcique à 1 o/o. Renouveler le même traitement, avant la floraison pour obtenir des fleurs bien constituées, aptes à féconder le fruit, et se préserver des premières attaques de l'oïdium. Un traitement après la floraison, toujours à 1 kg. par 100 litres, pour donner plus de force de fructification aux jeunes fruits et prévenir une attaque éventuelle de mildiou ou d'oïdium.

Traitement ensuite à la véraison ; celui-ci le plus important au point de vue cryptogamique, doit être fait très soigneusement : les mildiou et oïdium sont des plus virulents. Si à ce moment il est encore possible de traiter le sol, il n'en vaudra que mieux, quoique celui-ci, après les trois traitements précédents est affranchi et désinfecté. En cas d'attaques soudaines dans le voisinage, un traitement supplémentaire est indispensable.

Les grandes propriétés fertilisantes du sulfocalcique, donnent une très grande résistance à l'ensemble du végétal, et augmente beaucoup son rendement.

F. de Poncy

Avez vous songé a

VOTRE BILLET DE

LOISIRS AGRICOLES

40 % DE RÉDUCTION ★ DÉLIVRÉS DU 31 OCTOBRE AU 31 MARS VALIDITÉ 31 JOURS

Pour l'obtenir

procurez-vous à votre gare une
"DEMANDE DE CARNET D'IDENTITE"

Valable 5 ans, ce carnet vous sera remis 2 mois, au plus, après dépôt de votre demande contre paiement de 5 f. (délai normal) ou dans les 15 jours si vous acceptez de payer 20 f.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

AGRICULTEURS

prenez vous aussi

quelques jours de vacances...

" LE CHANTEJOT "

Epandages des engrais à la volée
en bandes ou en lignes
par dispositif spécial
Voies de 80, 90 ou 1 m. 10
Prix spéciaux sans hausse

Ets SIBOULET, RAY, GALLERAND & Cie
CHATEAUROUX (Indre)

Vous obtiendrez :

Germination
Rendement
Conservation

avec les plants de

POMMES DE TERRE BRETONNES
des Cultures surveillées
DE
l'ANC^ne SOCIÉTÉ FERMIÈRE BRETONNE
J. DESCHAMPS, successeur
SAINT-BRIEUC

40 Variétés nouvelles, résistantes, productives

Livraisons conformes au Décret
Demandez catalogue illustré gratis et franco

Sarrazin, plants de choux, trèfles bretons
Insecticides, efficacité garantie

Agents sérieux acceptés partout

VIRICUIVRE

Garanti 16 pour cent de Cuivre Métal
sous forme d'
OXYCHLORURE
Fabriqué par la Société Anonyme PROGIL
10, Quai de Serin, LYON

MATÉRIEL DE SULFATAGE MODERNE
Etabl^ts DENAT & C^ie
55, Avenue Gambetta - BÉZIERS - T. 9-65

Les Reines de Pompes à compression
La SUPER-COURSANNAISE
à double effet
La SUPER-EXPRESS
à simple effet
Renseignement sur demandes

Fluatation des CUVES en CIMENT pour les Vendanges et les Vins
ALCOOLS, HUILES, CIDRES, BIERES

L'affranchissement des cuves en ciment par la fluatation peut être fait par le premier venu et représente une dépense de fluate insignifiante par mètre carré. — La fluatation donne aux revêtements en ciment la résistance qui leur manque. — Les cuves ne sont pas attaquées ; le vin ne se sature plus, n'est plus trouble, bleuâtre, plat, amer. En outre, l'action spéciale des fluates qui prévient les fermentations parasitaires dans les pores des parois assure la conservation des vins pendant et après la fermentation.

SUPPRESSION DU VERRAGE Nombreuses Références

J. TEISSET-KESSLER -- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Maison L.-A. ANGIBAUD fondée en 1877

CIE DU GUANO DE POISSON FRANCAIS

JODET-ANGIBAUD, Père et Fils, Succrs

Siège à LA ROCHELLE, 21/23, Avenue de Metz et 4/6, rue Jourdan

Téléph.: 21-31 à La Rochelle ; 26 à Neufchâtel (P.-de-C.) ; 4 à Brévands, par Carentan
3 à Quéven (Morbihan) ; 7-30 à Lorient-Kéroman ; 21 à Gujan-Mestras (Gironde)
Reg. du Com. 837, La Rochelle

VINGT USINES modernes équipées électriquement certaines avec embranchement particulier et reliées aux Cies de chemins de fer.

NOMBREUX CHANTIERS sur tout le littoral français OCÉAN et MANCHE

SEULS FABRICANTS

DES

Engrais les plus PUISSANTS

1é GUANO DE POISSON FRANÇAIS

qui s'emploie dans tous les SOLS et sur toutes CULTURES
Résultats merveilleux sur plusieurs récoltes

et le

SUPERGUANO DE POISSON FRANÇAIS

plus spécialement préparé pour la fumure des

VIGNES

ou il donne depuis plusieurs années des **RÉSULTATS MERVEILLEUX**
tant au point de vue de la pousse que de la fructification

S'adresser pour l'Hérault, le Gard, l'Aude, à :
Henri PUGI, agent général. **5, Allées Paul-Riquet - BÉZIERS**
Pour les autres départements ; à la Maison JODET-ANGIBAUD, à LA ROCHELLE,
qui fournira les adresses des autres agences

Utilisez les produits spécialement étudiés et préparés pour vous

par les

Mines de Soufre d'Apt

Soufre d'Apt. - En poudre impalpable, mouillable, très adhérent, très actif par suite de l'état natif du soufre et de la présence de produits bitumineux, fongicides et insectifuges.

S'emploie par poudrage à sec ou dans les bouillies à la dose de 3 à 5 kilos par hectolitre.

Insectosoufre. - Soufre insecticide, sans arsenic. Combat simultanément l'Oïdium et tous les insectes de la vigne : Vers du raisin, Altise, Vers gris, etc...

Sulfurol. - Soufre sulfaté, extra fin, adhérent, mouillable.

Agit par son soufre contre l'Oïdium ;
par son cuivre contre le Mildiou et les Rots ;
par ses produits bitumineux comme insectifuge contre la Cochylis, l'Eudémis et autres insectes.

Stéacuprite. - La plus efficace des poudres cupriques fabriqué comme le Sulfurol en plusieurs dosages :

1,50 pour cent de cuivre métal et
2,50 pour cent de cuivre métal.

Produit de confiance pour éviter le Mildiou de la grappe, le Mildiou de la pomme de terre, la Rouille de l'Asperge.

Dorifol. - Poudre insecticide absolument efficace contre le Doryphora de la pomme de terre, non dangereuse pour l'homme et les animaux domestiques.

Exempt d'arsenic. — Conserve ses propriétés.

Mines de Soufre d'Apt

Siège social : 5, rue de Nimes, à ARLES (B.-du-R.)

EXPLOITATIONS MINIERES & USINES :

à **Saignon,** près APT (Vaucluse)

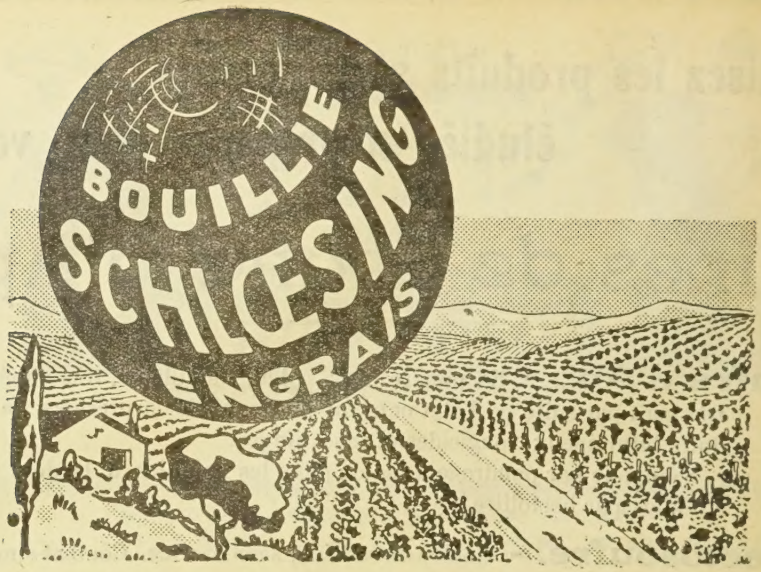

BOUILLIES CUPRIQUES
Cupro-Arsenicale
DORYPHORIQUE

Polysulfor (Bouillie sulfo-calcique)

SOUFRES NOIRS
ORDINAIRE
CUPRIQUE
NICOTINÉS

Parasitox
Insecticide en poudre
Détruit tous insectes des légumes, fleurs, fruits, etc...

Massacrol
Souverain contre tous pucerons

Fourmicide
Anéantit les fourmiliéres

Dorypoudre
Extermine en poudrages le doryphore

VERT SCHLŒSING Acéto-arsénite de cuivre aussi actif et moins cher que les meilleurs arséniates.

Demandez Notices et Renseignements gratuits aux :

USINES SCHLŒSING FRERES & Cie
175, RUE PARADIS, MARSEILLE
Usines à MARSEILLE-SEPTEMES-ARLES-BORDEAUX-BASSENS

Le Gérant : J. BAUDIN, Ing. Agric. Montpellier. — Imprimerie Charles DÉHAN.